

Perspectives :
**créer notre avenir
énergétique ensemble**





L'objectif de Suncor Énergie est d'être la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment à la mise en valeur et à la valorisation des sables pétroliers, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable.

À l'intérieur

Introduction	1	Performance sociale	26
Performance en bref	2	Prévention	
Rapport de progrès en matière environnementale 2012		Nos parties intéressées	
Rapport de progrès en matière sociale 2012		Investissement dans la collectivité	
Message du chef de la direction	10	Relations avec les Autochtones	
Performance environnementale	12	Droits de la personne	
Eau		Nos employés	
Air		Performance économique	30
Sol et biodiversité		Performance de la Société	
Collaboration		Contribution à l'économie	
Une approche intégrée en matière de changement climatique	18	Regard vers l'avenir	
Performance de 2011 en matière de GES		Connaissez-vous Flash sur les Sables pétroliers?	
Les changements climatiques à la croisée des chemins		Mise en garde	33
		Énoncés prospectifs	

Au sujet du Rapport sur le développement durable 2012 de Suncor

Le rapport 2012 de Suncor inclut des données sociales, économiques et environnementales consolidées sur nos actifs exploités. Pour plus d'information sur nos actifs, voir la section Mesures du rendement dans la version en ligne de notre rapport. Les données économiques qui correspondent à celles du Rapport annuel 2011 de Suncor sont présentées de manière uniforme. Le rapport sur le développement durable qui suit a été créé au moyen des directives G3 de la Global Reporting Initiative (GRI) au niveau d'application A+. La Déclaration GRI vérification du niveau d'application est disponible en ligne à la section À propos de Suncor. Les indicateurs de rendement sélectionnés pour l'année 2011 ont été revus par un tiers indépendant au moyen des directives G3 de la Global Reporting Initiative. Les résultats de l'examen sont disponibles dans la version en ligne du rapport à la section Rapport d'assurance des tiers.

Les commentaires des parties intéressées font aussi partie intégrante de l'élaboration de ce rapport. Comme au cours des années antérieures, Suncor a fait appel aux conseils de Ceres, un réseau d'investisseurs, de représentants syndicaux, d'environnementalistes et d'autres groupes d'intérêt public, pour aider à faire en sorte que son rapport soit pertinent et utile. Nous remercions Ceres et les parties intéressées participantes de leur aide dans la création du *Rapport sur le développement durable 2012*. Pour consulter le rapport complet incluant les données de rendement, ainsi qu'une discussion sur les défis et les occasions, consultez le site suncor.com/durable.



Perspectives : créer notre avenir énergétique ensemble

Il va sans dire que l'année 2011 a été remarquable pour Suncor. À mesure qu'elle met en œuvre son plan de croissance, Suncor entend rester fidèle à sa vision à long terme axée sur l'obtention d'un triple résultat. Pour nous, cela veut dire continuer à gérer l'entreprise de façon à augmenter les retombées sociales et économiques, tout en s'efforçant de réduire l'incidence environnementale liée au développement de l'énergie.

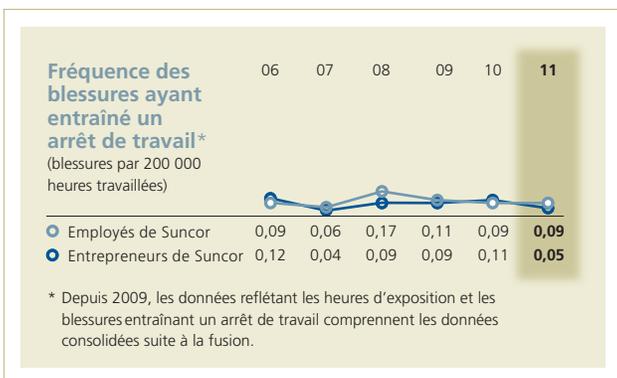
Le *Rapport sur le développement durable* de Suncor documente nos progrès relativement à un large éventail d'enjeux environnementaux et sociaux. Le rapport explique principalement comment nous nous efforçons de faire de Suncor un chef de file du développement durable au sein du secteur de l'énergie.





Performance en bref

En tant que Société de développement énergétique responsable, Suncor vise l'excellence en matière de performance économique, sociale et environnementale. Nous présentons ci-dessous un aperçu de nos priorités pour 2011 et des résultats que nous avons obtenus.



Continuer à viser l'élimination totale des blessures

La fréquence des blessures ayant entraîné un arrêt de travail subies par les employés et des blessures consignées a continué de diminuer en raison de l'adoption de notre culture de prévention Objectif Zéro par les employés et les entrepreneurs. L'année 2011 a été une année record pour la mise en œuvre d'une série claire et cohérente de normes en matière de sécurité opérationnelle à l'échelle de toutes les activités de Suncor. Nous espérons avoir atteint nos objectifs à cet égard d'ici 2013. La sécurité opérationnelle vise à prévenir les incidents pouvant entraîner un nombre important de blessures ou des décès, ainsi que causer des dommages à l'environnement, à la santé et aux biens.

Réduire notre empreinte environnementale

Suncor a réalisé des progrès à l'égard de quatre objectifs de performance environnementale qu'elle s'est fixés en vue d'améliorer l'efficacité énergétique, de réaliser des réductions absolues de la consommation d'eau douce et des émissions atmosphériques et d'accroître la surface de terrain remise en état d'ici 2015. Nous avons continué de mettre en œuvre notre approche de gestion des résidus appelée TRO_{MC}, laquelle devrait accélérer considérablement la remise en état des bassins de résidus et des terrains exploités et réduire la nécessité d'aménager des bassins de résidus à l'avenir. Nous avons également fait des progrès importants en ce qui concerne notre Stratégie de gestion de l'eau du



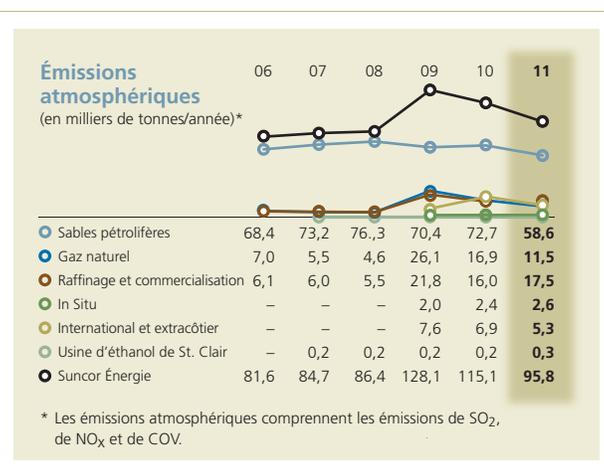
secteur Sables pétroliers. Cette approche touchant l'ensemble des systèmes vise à réduire les prélèvements d'eau, à accroître le recyclage des eaux usées et des eaux résiduelles et à limiter de manière générale le confinement des résidus.

Relever le défi posé par le changement climatique

De manière absolue, les émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités d'exploitation des sables pétroliers sont demeurées relativement stables en 2011, alors que l'intensité des émissions a diminué de 13 pour cent par rapport à 2010. L'atteinte de tels résultats pendant une année record en matière de production de sables pétroliers témoigne de la fiabilité et de la productivité accrues de nos activités – objectifs clés de notre stratégie d'excellence opérationnelle à l'échelle de toute la Société.

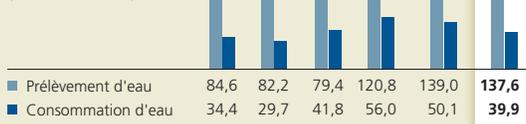
En 2011, Suncor a terminé le projet d'agrandissement de son usine de production d'éthanol dans lequel 120 millions de dollars ont été investis, et la Société a mis en service deux nouvelles centrales éoliennes dans le cadre de son engagement continu à investir dans l'énergie renouvelable.

Au cours de l'année, Suncor a également financé une série d'ateliers publics afin d'améliorer les connaissances des gens en matière d'énergie et a soutenu une approche fondée sur les systèmes pour relever les défis liés à l'énergie et à l'environnement, y compris au changement climatique.



Prélèvement et consommation d'eau

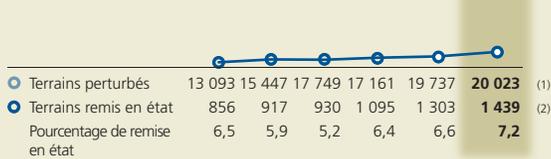
(en millions de m³)



* Depuis 2009, inclut les données consolidées suite à la fusion.

Vocation des terrains du secteur Sables pétrolifères

(en hectares cumulatifs)



- (1) La réduction des terrains perturbés en 2009 est due au retrait des données du secteur In Situ.
- (2) À la suite de l'émission par le ministère de l'environnement de l'Alberta de normes pour la déclaration de données dans le cadre du système d'information géographique (SIG) pour 2010, Suncor a renumérisé toutes les surfaces de remise en état permanentes et retiré des types de perturbation (comme les routes, les lignes électriques, les pipelines, etc.) qui ont surgi après la remise en état. Ainsi, 96,3 hectares de « nouvelle perturbation » ont été retranchés du total des surfaces remises en état avant 2010. Par conséquent, les changements apportés aux surfaces remises en état chaque année et la surface totale remise en état de façon permanente jusqu'à la fin 2010 ont été mis à jour pour refléter ces changements.

Promouvoir la responsabilité sociale

Suncor a élaboré une nouvelle approche audacieuse d'investissement dans les collectivités qui sera mise en œuvre progressivement au cours des cinq prochaines années. Cette stratégie vise principalement à mettre l'accent sur les investissements aidant les collectivités situées à proximité des zones d'activité de Suncor à grandir, à prospérer et à se développer de manière durable. Nous avons également élaboré et adopté une nouvelle stratégie ayant pour objectif de mieux organiser la façon dont nous travaillons avec les entreprises et les collectivités autochtones afin de profiter d'un développement économique qui nous sera mutuellement bénéfique.

Suncor a adopté un nouveau principe sur les droits de la personne et a commencé à l'appliquer à l'ensemble de ses activités. Nous avons aussi pris part à un projet pilote du Pacte mondial des Nations Unies qui nous a aidés à repérer et à éliminer les lacunes associées à nos pratiques en matière de relations avec les groupes d'intérêts et d'investissements dans la collectivité, en particulier en ce qui concerne nos activités dans les régions fortement menacées ou touchées par la guerre.

Générer prospérité et possibilités

En 2011, les redevances versées par Suncor ont totalisé environ 2,27 milliards de dollars, dont 779 millions de dollars au titre des redevances sur les sables pétrolifères payables au gouvernement de l'Alberta. Suncor a également payé plus de 900 millions de dollars en impôts aux gouvernements du Canada et de l'étranger et a engagé des dépenses en

Suncor vise à réduire la consommation de l'eau douce de 12 pour cent d'ici 2015.

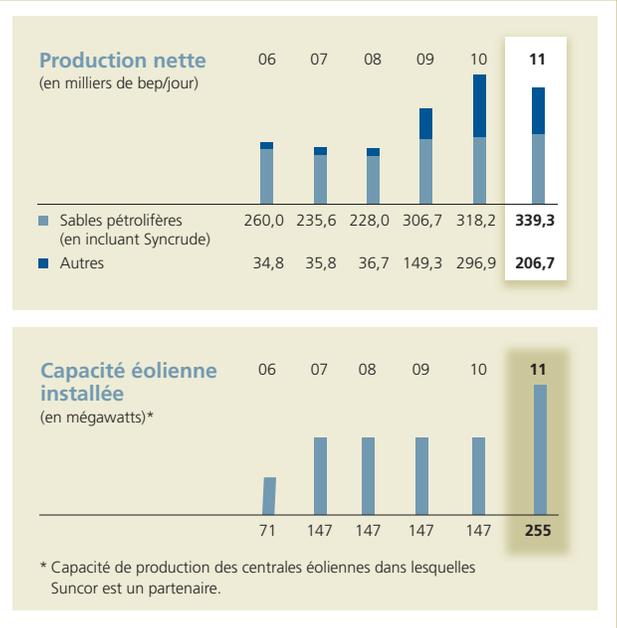


biens et services de 10,9 milliards de dollars*. Un examen des dépenses de notre chaîne d'approvisionnement a démontré que nous faisons affaire avec des fournisseurs de chacune des 10 provinces canadiennes ainsi que des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

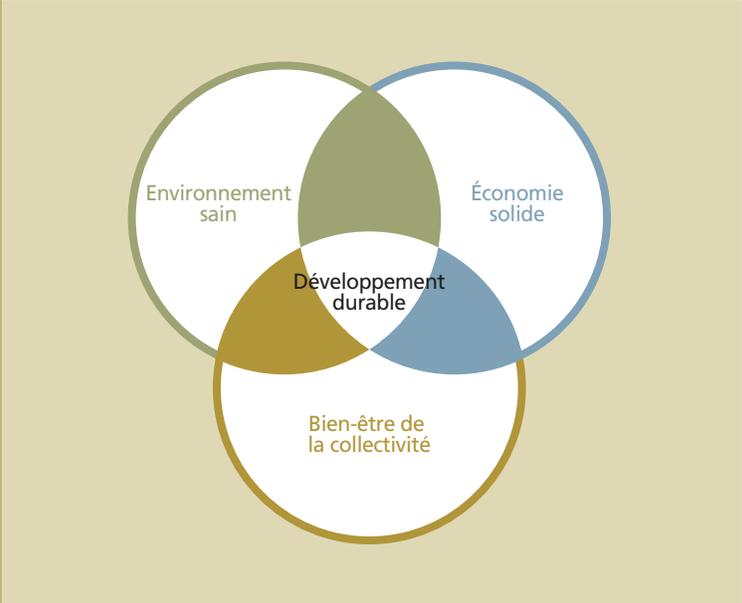
Promouvoir la collaboration au sein de l'industrie

En tant que membre de l'Oil Sands Leadership Initiative (OSLI), Suncor a travaillé en étroite collaboration avec cinq sociétés ayant des vues similaires afin de créer de nouvelles technologies permettant d'améliorer la performance environnementale et sociale dans l'industrie des sables pétrolifères. Cette collaboration s'est poursuivie avec la formation de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) plus tôt cette année. Pour plus de détails sur la COSIA, voir la page 16 du présent rapport.

* Excluent les dépenses en biens et services engagées en Libye et en Syrie.



Sur le Web : Pour consulter le rapport complet incluant les données de rendement, visitez suncor.com/durable.



La vision de Suncor en matière de développement durable est axée sur un triple résultat : nous croyons que le développement énergétique doit aller de pair avec la prospérité économique, le bien-être de la collectivité et un environnement sain.

Rapport de progrès en matière environnementale 2012

DOMAINE D'INTERVENTION	OBJECTIFS EN 2011 ET 2012	
Environnement Plan d'excellence environnementale	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le déploiement continu du PEE. Fournir des mises à jour quantifiées sur les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs d'excellence environnementale. Intégrer l'élément de la croissance au PEE. 	
Eau	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir un plan de mise en œuvre de la stratégie régionale sur l'eau pour les installations des sables pétrolifères. Évaluer la possibilité de se servir du SGIE pour recueillir des données sur l'eau à l'égard des établissements de vente au détail et des immeubles de bureaux. 	Objectif Réduire la consommation de l'eau douce de 12 % d'ici 2015*
Sol et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Planter cinq millions d'arbres sur les terrains remis en état. Évaluer la possibilité de se servir du SGIE pour recueillir des données sur l'utilisation des sols. 	Objectif Accroître la remise en état** de surfaces de terrain perturbées de 100 % d'ici 2015*
Efficacité énergétique et changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre un système de gestion de l'énergie aux raffineries de Montréal et d'Edmonton. Revoir la conception des projets de croissance future afin d'étudier les possibilités de réduire les GES. Continuer à faire progresser le travail sur les techniques de réduction des GES par l'intermédiaire de CMC, d'ICO₂N, de CCP3 et d'autres groupes. 	Objectif Améliorer l'efficacité énergétique*** de 10 % d'ici 2015*
Émissions atmosphériques	<ul style="list-style-type: none"> Se servir du SGIE pour recueillir des données relatives aux émissions atmosphériques à des fins de production de rapports. Continuer à investir dans du matériel et des technologies afin de réduire les émissions. Continuer à améliorer les quantités d'émissions atmosphériques. 	Objectif Réduire les émissions atmosphériques (oxydes d'azote, oxydes de soufre et composés organiques volatils) de 10 % d'ici 2015*
Énergie renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les projets de Wintering Hills et de Kent Breeze. Se servir du SGIE pour faire le suivi des quantités de carbone déplacées en raison des projets éoliens. 	
Résidus	<ul style="list-style-type: none"> Terminer la mise en œuvre sur une base commerciale pour toutes les activités existantes. Réaliser des progrès dans l'atteinte des objectifs de réduction des résidus liquides. Améliorer la gestion des résidus grâce à des mesures de collaboration. 	

* L'année de référence pour les améliorations planifiées est 2007. Les objectifs ont été fixés en 2009. Les objectifs ne concernent que les actifs exploités.

** Les terrains des sables pétrolifères remis en état n'ont pas été accrédités comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la définition de remise en état, voir la mise en garde à la fin du présent rapport.

*** Suncor a élaboré un objectif de performance en matière d'efficacité énergétique pour 2015 et un objectif en matière d'intensité énergétique supplémentaire à plus long terme. Pour plus de détails, voir le site Web ci-dessous.

Sur le Web à suncor.com : Pour plus de détails sur chaque objectif et les mesures de rendement connexes : À propos de Suncor/Nos principes directeurs/Objectifs de performance environnementale et progrès

Les présents rapports de progrès décrivent les objectifs et la performance de Suncor en matière d'environnement, ainsi que le progrès relativement aux initiatives sociales. Pour de plus amples renseignements sur la performance économique de Suncor, visitez suncor.com et lisez notre Rapport annuel 2011.

RÉSULTATS EN 2011 ET 2012

- Inclusion du premier rapport de progrès sur les objectifs de performance environnementale dans le *Rapport sur le développement durable 2011*.
- Ajout de représentants du secteur Coentreprises des Sables pétrolifères à l'équipe de pilotage du leadership de l'excellence environnementale.
- Utilisation accrue du Fonds d'excellence environnementale en 2011.
- Identification de projets visant à soutenir les objectifs de performance environnementale.
- Prise en compte de la mise en œuvre des principes relatifs à l'eau dans le contexte de l'établissement de la stratégie sur l'eau à l'échelle de l'entreprise.
- Définition des risques associés à l'eau, des occasions liées aux sables pétrolifères.
- Croissance des activités de recyclage des eaux usées traitées afin de réduire la consommation de l'eau douce aux installations des Sables pétrolifères.
- Report de la mise en œuvre du module sur l'eau de la SGIE en 2012.
- Plantation réussie du cinq millionième arbre sur le site des Sables pétrolifères en utilisant des semences locales.
- Retour de la faune sur les terrains remis en état dont le renard roux, le cerf mulet, le tétras à queue fine, l'ours noir et le crapaud du Canada.
- Mise en œuvre d'un système de gestion de l'énergie à la raffinerie de Commerce City.
- Participation au conseil du MC – et nomination d'un représentant de l'industrie au comité de gestion de la recherche.
- Mise en œuvre du module sur les émissions atmosphériques du SGIE terminée dans la plupart des installations.
- Agrandissement de l'usine d'éthanol achevé.
- Début des projets éoliens de Wintering Hills et de Kent Breeze.
- Utilisation du SGIE pour faire le suivi des déplacements de carbone en raison des projets éoliens.
- Travaux d'infrastructure de plus d'un milliard de dollars pour la mise en œuvre du processus TRO_{MC} aux sables pétrolifères en cours de réalisation.
- Annulation de plans de construction de cinq bassins de résidus supplémentaires à la suite de cette approche.
- Partager certains droits de propriété du procédé TRO_{MC} avec l'OSLI.

OBJECTIFS EN 2012 ET 2013

- Assurer le déploiement et la mise en place continus du PEE.
- Réaliser les projets visant à soutenir les objectifs de performance environnementale.
- Amorcer le processus visant à développer la prochaine série d'objectifs de performance environnementale.
- Concevoir un plan de mise en œuvre de la stratégie régionale sur l'eau pour les installations des sables pétrolifères.
- Poursuivre la mise en œuvre du SGIE, avec la réalisation du module sur l'eau au sein de tous les établissements d'ici la fin du T1 2013.
- Poursuivre la mise en œuvre des techniques de remise en état aux installations de sables pétrolifères, incluant la modélisation du terrain pour lui donner une apparence naturelle et faciliter le drainage, et réduire l'érosion en plantant des arbres, arbustes et herbages graminés indigènes.
- Mettre en œuvre un système de gestion de l'énergie aux raffineries de Montréal et d'Edmonton.
- Revoir la conception des projets de croissance future afin d'étudier les possibilités de réduire les GES.
- Continuer à faire progresser le travail sur les techniques de réduction des GES par l'intermédiaire de CMC, d'ICO₂N, de CCP3 et d'autres groupes.
- Planifier une évaluation de la possibilité d'utiliser le SGIE pour les prévisions relatives aux GES.
- Poursuivre la mise en œuvre du SGIE dans les installations restantes avec réalisation prévue au T1 2013.
- Continuer à investir dans du matériel et des technologies afin de réduire les émissions.
- Continuer à améliorer les quantités d'émissions atmosphériques.
- Évaluer de nouvelles occasions d'établir un portefeuille d'énergies renouvelables, avec des projets à diverses étapes de développement.
- Continuer à réaliser des progrès vers l'atteinte des objectifs de réduction des résidus liquides et à améliorer la gestion des résidus grâce à des mesures de collaboration avec des groupes tels OSTC, OSLI et COSIA.

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Rapport de progrès en matière sociale 2012

DOMAINE D'INTERVENTION	OBJECTIFS EN 2011 ET 2012
Société Prévention, santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre la mise en œuvre de l'Objectif Zéro, et soutenir celui-ci par l'intermédiaire de réseaux, de paramètres avancés et retardés et de mesures de gouvernance.• Poursuivre la mise en œuvre de la GSP, et soutenir celle-ci par l'intermédiaire de réseaux, de paramètres avancés et retardés et de mesures de gouvernance.• Mettre en œuvre les plans visant l'engagement des employés envers le développement durable.
Responsabilité sociale	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre le système SIMS à l'échelle de toutes les unités commerciales.• Mettre en œuvre une stratégie en matière d'affaires autochtones qui porte une attention particulière aux ressources humaines et à l'expansion commerciale.• Terminer le cadre du principe sur le développement durable et les droits de la personne.• Mettre en œuvre le processus de gestion des enjeux externes.
Investissement dans la collectivité	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre une nouvelle stratégie d'investissement dans la collectivité, à l'interne et à l'externe.• Mettre en œuvre des plans d'action clés dans le cadre de l'initiative d'amélioration de la capacité de Wood Buffalo en collaboration avec l'Université de Waterloo et les dirigeants de la collectivité de Wood Buffalo.• Faciliter les dialogues de collaboration avec la collectivité au sein d'au moins deux secteurs clés.

Les présents rapports de progrès décrivent les objectifs et la performance de Suncor en matière d'environnement, ainsi que le progrès relativement aux initiatives sociales. Pour de plus amples renseignements sur la performance économique de Suncor, visitez suncor.com et lisez notre Rapport annuel 2011.

RÉSULTATS EN 2011 ET 2012

- Fréquence des blessures ayant entraîné un arrêt de travail parmi les employés et les entrepreneurs de Suncor en baisse à 0,06 en 2011 par rapport à 0,11 en 2010, soit une amélioration de 45 %.
- Fréquence des blessures consignées également en baisse à 0,73 en 2011 par rapport à 0,85 en 2010, soit une amélioration de 14 %.
- Atteinte d'un sommet pour le programme sur la sécurité opérationnelle de Suncor en 2011 avec l'achèvement de la mise en œuvre au premier établissement et l'accélération des plans pour 2012 aux trois derniers.

- Poursuite de la mise en œuvre du système de gestion de l'information liée aux parties intéressées (SIMS) à l'échelle de toutes les unités commerciales.
- En 2011, Suncor a commencé la mise en œuvre d'un nouveau principe sur les relations avec les Autochtones et a développé une nouvelle stratégie de collaboration économique avec les Autochtones.
- Adoption d'un nouveau principe sur les droits de la personne et début de sa mise en œuvre à l'échelle de l'entreprise afin d'élargir le cadre des droits de la personne et du développement durable.
- Participation au projet pilote mis en place dans le cadre du Pacte mondial des Nations Unies qui a aidé à déterminer les écarts entre les méthodes et principes existants en matière de droits de la personne, de relations avec les parties intéressées et d'investissement dans la collectivité.
- Développement du module de formation des parties intéressées et des lignes directrices en matière de relations avec les parties intéressées.
- Collaboration avec le groupe Développement durable pour harmoniser un processus de gestion des enjeux externe.

- Mise en œuvre d'une nouvelle approche en matière d'investissement dans les collectivités en 2011 (pour plus de détails, incluant des exemples de projets déjà financés en vertu de nos secteurs prioritaires, visitez notre site Web à suncor.com/collectivite).
- Versement de plus de 1 900 subventions représentant près de 1,03 million \$ pour venir en aide à 990 organismes dans le cadre du Programme de subventions à l'intention des employés Sun-Actif.
- En 2011, la campagne Centraide/United Way de Suncor a permis de recueillir plus de 6,2 millions \$, incluant les contributions de la Fondation Suncor Énergie.
- Plus de 258 000 \$ versés par Suncor dans le cadre des secours humanitaires.

OBJECTIFS EN 2012 ET 2013

- Tenter d'éliminer tous les incidents en milieu de travail.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'Objectif Zéro, et soutenir celui-ci par l'intermédiaire de réseaux, de paramètres avancés et retardés et de mesures de gouvernance.

- Élaborer des lignes directrices distinctes pour relever les défis liés à la mise en œuvre du principe sur les droits de la personne de Suncor dans les pays touchés par la guerre.
- Créer un mécanisme de griefs formel dans le cadre des relations avec les parties intéressées.
- Continuer à développer et raffiner un outil efficace pour évaluer les risques sociaux.
- Développer et mettre en place des programmes de formation pour les Autochtones.
- Développer une stratégie d'emploi pour les Autochtones.
- Développer un plan de mise en œuvre et piloter la stratégie de collaboration économique avec les Autochtones.
- Participer au développement d'un processus de bout en bout pour la gestion des enjeux.
- Effectuer des recherches auprès des parties intéressées.

- Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'investissement dans la collectivité dans les unités commerciales de Suncor et les collectivités clés.
- Renforcer les collectivités en développant des leaders.
- Appuyer le développement des compétences et connaissances de la main-d'œuvre actuelle et future.
- Favoriser la pensée créative grâce à des innovations inspirantes.
- Développer la capacité des employés et des bénévoles en impliquant les citoyens dans les activités communautaires.



Message du chef de la direction

Le dernier *Rapport sur le développement durable* de Suncor arrive à un moment crucial de notre histoire. Rares sont les fois où les défis – et les occasions – de développement énergétique ont été aussi bien définis qu’aujourd’hui. Pourtant, le débat sur notre avenir énergétique commun n’a jamais été aussi polarisé. Sans aucun doute, il est temps de poser un regard neuf sur la situation.

La demande mondiale en énergie croît, mais force est de constater qu’aucune discussion constructive s’appuyant sur des faits n’a été engagée. Qu’il s’agisse de changements climatiques, de pipelines ou de sources d’énergie privilégiées, chacun est si occupé à défendre ses positions qu’on en oublie de faire front commun pour développer de façon responsable les diverses sources d’énergie de demain.

Peu importe qui vous représentez – l’industrie, les gouvernements, les chercheurs, les consommateurs, des intérêts sociaux ou environnementaux ou tout autre intervenant –, nous avons tous notre rôle à jouer dans notre avenir énergétique. Il est essentiel de renouveler notre engagement, d’améliorer notre collaboration et de se respecter mutuellement afin de trouver des solutions communes à des défis qui le sont tout autant.

Pour commencer, je suis d’avis que nous devons revoir les principes fondamentaux du développement durable axé sur le triple résultat.

Depuis près de 20 ans, Suncor appuie ses décisions sur le développement durable, soit un concept visionnaire d’exploitation et d’utilisation des ressources qui stimule la croissance économique, favorise le bien-être de la collectivité et atténue les incidences sur l’environnement.

Bien des changements sont survenus durant cette période où Suncor est devenue la plus grande entreprise énergétique intégrée au Canada. Notre vision du développement durable sert chaque jour à orienter nos activités. En effet, nous soutenons depuis longtemps et avec ferveur la lutte aux changements climatiques et l’énergie renouvelable, les investissements dans les technologies susceptibles d’améliorer la fiabilité opérationnelle et la performance environnementale, de même que des engagements fermes au regard des parties intéressées, des investissements dans les collectivités et du respect des droits de la personne partout où nous menons des activités.

La force du développement durable est qu’il oblige tout le monde à réfléchir aux défis énergétiques sous de nombreux angles. Ce modèle est à l’image d’un tabouret à trois pieds : retranchez-en un et l’équilibre nécessaire à son maintien disparaît.

Si l’on favorise trop les gains économiques à court terme aux dépens du renforcement des collectivités et de l’environnement, il est presque certain qu’il faudra en subir les conséquences économiques à long terme. Honnêtement, notre industrie a flirté avec ce genre de déséquilibre au milieu des années 2000, alors que les exploitants de sables pétrolifères et les autres secteurs de l’économie albertaine traversaient une période de croissance hypertrophiée tout simplement non viable.

De la même manière, considérer le développement énergétique uniquement sous l'angle environnemental produit d'autres situations insoutenables. Par exemple, si l'on accepte de freiner considérablement le développement de l'industrie des sables pétrolifères, des conséquences non voulues pourraient en découler. La richesse économique que génère le développement responsable de cette ressource assure le rendement social d'aujourd'hui en procurant de bons emplois aux travailleurs et des revenus au gouvernement, sans oublier les investissements nécessaires au développement des technologies environnementales de demain et à la recherche de nouvelles sources d'énergie.

Or, si ce modèle de développement est notre meilleur atout pour un avenir énergétique plus durable, quel est le meilleur moyen d'en tirer parti? La réponse tient en un seul mot : collaboration!

Il est facile de camper sur nos positions respectives en défendant nos propres intérêts, mais beaucoup plus difficile d'imaginer de véritables progrès et de jeter les ponts qui nous permettront d'aller de l'avant, tous ensemble.

L'une des collaborations les plus importantes relativement à l'environnement est celle qui existe entre les acteurs de l'industrie regroupés notamment sous la nouvelle Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA).

La COSIA réunit 12 des plus importantes entreprises de sables pétrolifères au Canada et a le mandat clair et précis d'améliorer la performance de ces entreprises dans quatre filières environnementales clés, à savoir les résidus, l'eau, le sol et les gaz à effet de serre. Les entreprises membres ont accepté d'éliminer certains obstacles au chapitre du financement, de la propriété intellectuelle et des ressources humaines qui peuvent parfois nuire à la découverte et à la mise en œuvre de technologies révolutionnaires dans ces secteurs.

La COSIA mise sur les progrès réalisés au cours des dernières années par plusieurs organisations de développement et de recherche de l'industrie pour prendre de l'expansion. C'est en se fixant des objectifs environnementaux clairs et en favorisant l'entraide dans la recherche de solutions concrètes que cette nouvelle alliance élargie compte amener la collaboration et le développement durable vers de nouveaux horizons.

Encore faut-il que cette collaboration pour le bien de notre avenir énergétique transcende les alliances de l'industrie. C'est pourquoi Suncor est membre de plusieurs organisations regroupant de multiples parties intéressées qui ont à cœur l'amélioration continue de la performance environnementale et sociale. C'est aussi la raison pour laquelle notre entreprise soutient depuis longtemps et avec ferveur l'élaboration d'une stratégie canadienne en matière d'énergie durable qui répondrait aux besoins énergétiques à long terme du pays et permettrait de déterminer les diverses ressources énergétiques éprouvées et potentielles les plus aptes à satisfaire ces besoins.

Pour que cette stratégie soit fructueuse, tous les secteurs de l'économie et tous les citoyens doivent prendre part à une discussion éclairée sur la place du développement énergétique responsable dans le type de société que nous souhaitons créer. Comment nos atouts énergétiques d'aujourd'hui – y compris l'énorme potentiel des sables pétrolifères – peuvent-ils contribuer à renforcer notre avenir énergétique? Outre l'optimisation de la durabilité de toutes les formes de production d'énergie, comment pourrions-nous optimiser l'utilisation de l'énergie dans nos villes, nos maisons, nos bureaux et nos moyens de transport?

Le soutien continu de Suncor envers le Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) et la mise en œuvre de ses 10 principes ont mené à un autre type de collaboration en 2011 dans le cadre de notre participation au projet pilote du PMNU sur les pratiques commerciales responsables pour nous assurer du plus grand respect des principes. Ce projet pilote a également contribué à mettre en place le nouveau principe de Suncor sur les droits de la personne, adopté et mis en œuvre en 2011.

Pendant que nous explorons divers moyens favorisant une collaboration accrue, Suncor continuera de prêcher par l'exemple. Notre Rapport annuel sur le développement durable est un compte rendu exhaustif et candide de la performance de Suncor et de ses défis actuels. Il vous renseigne également sur les derniers progrès de Suncor quant à l'atteinte de ses objectifs de performance – qui, au demeurant, surpassent les recommandations – visant des réductions d'ici 2015 dans quatre domaines clés : l'utilisation de l'eau, la perturbation du sol, l'efficacité énergétique et les émissions atmosphériques.

À Suncor, nous ne considérons pas ce rapport comme un simple document d'entreprise, nous aspirons à le voir stimuler des discussions constructives sur les défis et les choix associés à la mise en valeur de l'énergie. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de rendre le rapport de cette année plus interactif pour que vous puissiez nous transmettre vos commentaires et ainsi faire en sorte que la discussion se poursuive.

J'ai toujours pensé que les meilleures conversations reposent avant tout sur la volonté d'être à l'écoute de l'autre. Bien que nous ne soyons pas toujours d'accord, il faut reconnaître que personne n'a le monopole des bonnes idées. En maintenant notre engagement envers l'excellence et l'innovation, nous pouvons tous ensemble bâtir l'avenir énergétique durable auquel nous aspirons tous.



Steve Williams

Président et chef de la direction

Performance environnementale

Le développement responsable de l'énergie passe par la réduction de notre impact sur les précieuses ressources que sont l'eau, le sol et l'air.



Eau

L'eau touche tous les aspects des activités de Suncor. Nous utilisons de l'eau pour séparer le bitume des sables pétrolifères dans nos opérations minières. Dans certains cas, nous avons recours à l'eau souterraine et aux eaux usées traitées pour aider à fournir de la vapeur à nos installations de sables pétrolifères *in situ*. Nos raffineries s'approvisionnent en eau provenant de diverses sources – y compris, dans le cas de notre raffinerie d'Edmonton, des eaux usées municipales recyclées provenant d'une usine de traitement située à proximité. Nos opérations extracôtières utilisent presque exclusivement de l'eau de mer.

Suncor s'est engagée à utiliser l'eau de façon judicieuse et efficace. Nous recyclons et réutilisons l'eau et nous recherchons d'autres options d'approvisionnement en eau chaque fois que cela est possible. Environ 75 pour cent de l'eau utilisée par nos activités d'exploitation minière des sables pétrolifères est de l'eau résiduelle recyclée. Plus de 90 pour cent de l'eau utilisée à nos installations *in situ* est recyclée et nous utilisons principalement de l'eau souterraine saline ou des eaux usées recyclées provenant de nos activités d'exploitation minière des sables pétrolifères comme sources d'appoint.

L'exploitation minière des sables pétrolifères représente pour Suncor le plus important prélèvement de ressources en eau douce. Nous avons toutefois fait des progrès considérables pour réduire notre demande d'eau. Le volume d'eau douce prélevé de la rivière Athabasca par Suncor a diminué de 50 pour cent depuis 2004. Le prélèvement d'eau est moindre qu'en 1998, même si la production de bitume a presque triplé. En 2011 seulement, le volume d'eau douce prélevé dans la rivière Athabasca par Suncor a diminué de 22 pour cent par rapport à celui de 2010.

Une mesure clé de notre progrès est la quantité d'eau consommée pour chaque baril de pétrole produit ou l'intensité de la consommation d'eau. L'eau consommée représente la quantité d'eau utilisée qui n'est pas rejetée dans sa source immédiate ou qui n'est plus disponible aux fins d'utilisation. En 2011, les activités d'exploitation minière des sables pétrolifères de Suncor ont consommé 1,25 mètre cube d'eau de la rivière et d'eau souterraine pour produire un mètre cube de pétrole – soit 70 pour cent de baisse de l'intensité de la consommation d'eau depuis 2003. En 2011, Suncor a réduit l'intensité de sa consommation d'eau de 39 pour cent par rapport à 2010.

(suite à la page suivante)

Objectifs de performance environnementale de Suncor

En 2009, nous nous sommes engagés à réaliser une série d'objectifs stratégiques en matière de performance environnementale. Toutes les réductions proposées sont absolues, à l'exception de l'efficacité énergétique, qui se fonde sur l'intensité. La réalisation de ces objectifs de performance pose des défis et exigera des ressources considérables (investissements et effectifs) et une attention particulière. Notre approche consistera à affecter les ressources adéquates au bon moment. Certains projets et initiatives visant l'atteinte des objectifs ont été ciblés et le processus de sélection se poursuit. L'exécution des projets et l'excellence opérationnelle sont essentielles pour combler les lacunes et atteindre les objectifs.

Indicateur	Objectif de performance environnementale*
Eau	Réduire la consommation de l'eau douce de 12 % d'ici 2015
Sol	Accroître la remise en état des terrains perturbés de 100 % d'ici 2015
Efficacité énergétique**	Améliorer l'efficacité énergétique de 10 % d'ici 2015
Émissions atmosphériques	Réduire les émissions atmosphériques de 10 % d'ici 2015

* L'année de référence pour les améliorations planifiées est 2007. Les objectifs ont été établis en 2009; nos unités commerciales les aborderont lors du cycle annuel de planification de l'entreprise et l'affectation du capital suivra.

** Suncor s'est fixée un objectif de performance en matière d'efficacité énergétique pour 2015, ainsi qu'un objectif complémentaire visant l'intensité énergétique à long terme. Pour en savoir plus à ce sujet, visitez le site Web ci-dessous.

Les politiques émergentes en matière de changement climatique indiquent que l'objectif que nous avons fixé pour l'amélioration de l'efficacité énergétique dans nos installations demeure pertinent et approprié. Les avancées technologiques sont cruciales pour réaliser des progrès plus marqués à long terme. Suncor collabore avec des partenaires de l'industrie au sein d'organismes comme la COSIA afin d'accélérer l'amélioration de sa performance environnementale.

Sur le Web : Pour obtenir des précisions sur chacun de nos objectifs et sur les mesures de performance qui leur sont associées : À propos de Suncor/Nos principes directeurs/Nos objectifs de performance environnementale et progrès.



En 2011, Suncor a également fait des progrès considérables en ce qui concerne la mise en œuvre de sa Stratégie de gestion de l'eau du secteur Sables pétrolifères, ayant pour objectif l'amélioration continue de l'utilisation de l'eau dans l'ensemble de ses activités d'exploitation minière et de valorisation, et de ses activités *in situ*. Nous nous efforçons plus particulièrement de réduire encore davantage nos prélèvements d'eau douce, d'accroître le recyclage des eaux usées et des eaux résiduelles et de limiter le confinement des eaux résiduelles. Nous avons commencé à lancer une série de projets pour nous aider à atteindre ces objectifs.

Par exemple, en 2011, nous avons demandé la mise sur pied d'un projet visant à réutiliser les eaux usées de nos bassins comme eau d'appoint dans une unité de cokéfaction différée. Un second projet consistait à recycler l'eau de nos bassins pour l'utiliser comme eau de service. La prochaine étape consiste à bâtir l'infrastructure nécessaire pour que les eaux résiduelles traitées de nos mines de sables pétrolifères soient réutilisées pour nos activités à Firebag – la mise en œuvre de ce projet est prévue pour 2013. Au cours de la même année, nous prévoyons commencer à exploiter une nouvelle usine de traitement des eaux usées d'une valeur de 150 millions de dollars qui nous permettra de réutiliser l'eau provenant de notre bassin dans le cadre de nos activités ou de la réintégrer à l'environnement. À ce moment-là, nous espérons avoir réduit d'environ 75 pour cent la quantité d'eau prélevée dans la rivière par rapport à 2007.

Nous avons également pris certaines mesures positives en 2011 afin de développer une approche régionale d'amélioration des pratiques de gestion de l'eau qui va bien au-delà des frontières de nos installations. Nous avons notamment travaillé avec d'autres producteurs de sables pétrolifères afin de multiplier les occasions de recycler les eaux résiduelles provenant de nos activités d'exploitation minière des sables pétrolifères afin qu'elles remplacent l'eau souterraine actuellement utilisée comme source d'appoint pour la production de vapeur dans la plupart des installations *in situ* de la région.

Air

Suncor s'est engagée à gérer la qualité de l'air à proximité de ses installations et vise à atteindre des réductions absolues de 10 pour cent des émissions atmosphériques (oxydes d'azote, oxydes de soufre et composés organiques volatils) d'ici 2015, par rapport à 2007. Dans l'ensemble, les émissions atmosphériques totales déclarées en 2011 ont diminué de près de 17 pour cent par rapport à 2010, surtout en raison du plein effet en 2010 et de la réalisation partielle en 2011 des dessaisissements d'actifs secondaires dans notre secteur Exploration et production, ainsi que de l'installation d'une technologie de contrôle de la pollution atmosphérique importante dans notre secteur In Situ et d'une méthodologie améliorée pour une source d'émissions significative dans notre secteur des Sables pétrolifères.

Les objectifs de rendement de Suncor sont audacieux et nécessiteront des ressources et une concentration importantes.





En 2011, Suncor a souligné la plantation du cinq millionième arbre sur notre propriété des Sables pétrolifères.

Sol et biodiversité

Depuis le début de la production des sables pétrolifères en 1967, Suncor a perturbé 20 023 hectares de terrain, surtout en raison de ses activités minières. À la fin de 2011, nous avons remis en état* 1 439 hectares, soit environ sept pour cent du total. Notre objectif est de remettre tous les terrains perturbés dans un état se rapprochant le plus possible de leur état naturel.

Entre 2010 et la fin de 2012, Suncor prévoit qu'elle aura dépensé plus de un milliard de dollars dans la mise en œuvre de son nouveau procédé TRO_{MC}, lequel devrait considérablement accélérer le taux de remise en état des terrains et des bassins, éliminer l'établissement de nouveaux bassins de résidus aux installations minières existantes et, dans quelques années, réduire le nombre de ces bassins utilisés aux installations minières existantes. Suncor vise une augmentation de 100 pour cent de la surface de terrain remise en état* d'ici 2015.

En septembre 2011, Suncor a souligné la plantation du cinq millionième arbre sur le site des Sables pétrolifères.

La forêt boréale du Canada couvre les terrains où les sables pétrolifères sont exploités et Suncor s'efforce de protéger cet écosystème précieux. Nous travaillons de concert avec l'Alberta Conservation Association à la conservation volontaire des habitats boréaux sensibles. Suncor est également membre du Boreal Leadership Council qui est composé de groupes voués à la conservation, des Premières nations, des sociétés de ressources et des institutions financières ayant tous un intérêt dans l'avenir de la forêt boréale du Canada. Les membres du Council sont des signataires de la Boreal Forest Conservation Framework – la première vision de conservation nationale en son genre.

En 2011, Suncor a continué à travailler en collaboration avec les cinq autres entreprises membres de l'Oil Sands Leadership Initiative (OSLI) afin d'atténuer les effets cumulatifs du développement. L'OSLI a continué à peaufiner une nouvelle base de données et un nouvel outil de modélisation afin de mieux comprendre les répercussions des efforts actuels de reboisement et de remise en état sur la santé future de la forêt boréale. Nous avons aussi pris part à plusieurs initiatives visant à régler les problèmes de morcellement forestier qui sont causés par des perturbations linéaires comme les lignes sismiques et les couloirs de pipeline et qui ont un effet sur l'habitat du caribou et d'autres animaux. En 2011, l'OSLI a planté de façon stratégique 600 000 arbres dans des zones perturbées de la région des sables pétrolifères.

* Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la définition de remise en état, voir la mise en garde à la fin du présent rapport.

Sur le Web : Précisions sur la performance environnementale de Suncor, notamment les stratégies en matière de gestion et de qualité de l'eau, le processus de gestion des résidus TRO_{MC} de Suncor, ainsi que les méthodes de gestion des déversements et des déchets : Environnement.

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.



Collaboration

créer notre avenir énergétique ensemble

Alors que Suncor préparait son dernier *Rapport sur le développement durable*, il lui a été impossible d'ignorer les divergences croissantes apparaissant dans le débat public sur les politiques énergétiques. À une époque où l'énergie et l'environnement posent des défis considérables, la collaboration semble souvent laisser sa place à la confrontation. Par conséquent, nous avons décidé de nous concentrer sur le thème « Créer notre avenir énergétique ensemble ».

Dans cette version imprimée de notre *Rapport sur le développement durable 2012*, et de façon plus détaillée dans notre version en ligne, les lecteurs vont découvrir de nombreux exemples de la façon dont les sociétés d'énergie collaborent entre elles et avec les parties intéressées pour améliorer la performance environnementale et sociale. De nombreux progrès ont été faits, mais il faut en faire plus, en particulier

lorsqu'il s'agit d'impliquer l'industrie, les gouvernements, les consommateurs et tous ceux qui ont un intérêt dans notre avenir énergétique dans un dialogue fondé sur les faits.

La bonne nouvelle, c'est que dans l'industrie, l'élan vers une collaboration positive en matière d'environnement n'a jamais été aussi fort. D'où la création en mars 2012 de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), une alliance regroupant 12 sociétés représentant 80 pour cent des exploitants de sables pétrolifères au Canada. La COSIA poursuivra les efforts de collaboration sur l'environnement d'autres organisations de l'industrie, dont l'Oil Sands Leadership Initiative, que Suncor a aidé à fonder en 2010. Mais nous croyons que la COSIA présente un niveau de collaboration sans précédent dans le secteur de l'énergie mondial.

Pourquoi pensons-nous cela? Premièrement, il y a la possibilité de partager la recherche et les meilleures pratiques. Ensuite, il y a l'engagement visant à établir et atteindre des objectifs spécifiques en matière de performance environnementale – jusqu'à maintenant, Suncor a été la seule entreprise de sables pétrolifères à le faire. Enfin, la COSIA sera, pour la première fois, sous la surveillance directe des chefs de direction des sociétés membres – soit les personnes qui savent comment faire bouger les choses.

De manière significative, la COSIA devrait s'appuyer sur les commentaires et les connaissances des gouvernements, scientifiques, universitaires, Autochtones et groupes communautaires, entre autres. C'est très important parce qu'au cours des dernières années, il y a eu un déclin relativement à l'engagement efficace de multiples parties intéressées dans le domaine des politiques énergétiques – qui a malheureusement fait les frais de la polarisation qui parfois est témoin de la prédominance de considérations tactiques à court terme sur le bon sens à long terme.

« Qu'on soit un producteur de sables pétrolifères ou un activiste de Greenpeace, fondamentalement, nous voulons tous les mêmes choses. Nous voulons bâtir une société forte où les collectivités sont dynamiques, où l'environnement est sain et où nos enfants ont la possibilité de s'instruire, de même que de bonnes perspectives d'emploi. Quand il est question de notre avenir énergétique commun, nous devons surmonter nos différences et nous concentrer sur ce qui nous unit pour bâtir des ponts plutôt que des murs. »

Gord Lambert

Vice-président, Développement durable, à Suncor



« Je suis aussi profondément convaincu qu'une vision positive et optimiste de l'avenir contribue réellement à surmonter des défis importants. »

Gord Lambert

Ce qui manque encore énormément, c'est une large participation du public dans le débat sur notre avenir énergétique commun. C'est pourquoi Suncor a été un fervent promoteur d'une discussion nationale sur une stratégie à long terme en matière d'énergie renouvelable pour le Canada. Nous utilisons tous l'énergie sous diverses formes chaque minute chaque jour. Par conséquent, nous devrions tous avoir notre mot à dire sur le développement de notre avenir énergétique.

Suncor a de solides antécédents en matière d'implication dans les collectivités où elle exerce ses activités et avec toutes ses parties intéressées, incluant les personnes qui critiquent le secteur des sables pétrolifères. Nous croyons que personne n'a le monopole des bonnes idées et qu'une grande partie de notre travail est de tendre une oreille attentive aux préoccupations de nos parties intéressées et d'y répondre en temps opportun. Mais l'engagement est bilatéral.

« Je suis préoccupé par le fait que le discours public ait pris une tournure si négative, souligne Gord Lambert. Il est facile de camper sur ses positions et d'exercer des pressions en s'attaquant verbalement les uns aux autres. Il est beaucoup plus difficile de trouver un moyen de travailler ensemble sur de vraies solutions pour relever les défis énergétiques et environnementaux et d'avoir une vision positive de l'avenir. C'est plus difficile, mais c'est aussi essentiel. »

Sur le Web : Une conversation avec Gord Lambert sur les occasions et les défis liés à la collaboration : À propos de Suncor/Gouvernance d'entreprise/ Collaboration.



Une approche intégrée en matière de changement climatique

Suncor croit qu'elle peut relever le défi du changement climatique en respectant à la fois ses engagements commerciaux et sociétaux. Dans les frontières de nos installations, nous nous efforçons d'améliorer notre efficacité énergétique, d'investir dans l'énergie renouvelable et de mieux gérer nos émissions de gaz à effet de serre (GES).



Nous collaborons aussi de plus en plus avec les pairs de l'industrie, les gouvernements, les chercheurs, les universitaires et d'autres parties intéressées pour trouver des technologies et des possibilités de réduction des émissions. Nous sommes bien conscients que pour faire de véritables progrès en matière de changement climatique, il est impératif de faire des choix importants sur la manière dont les sociétés produisent, utilisent et distribuent l'énergie.

Plan d'action sur le changement climatique de Suncor

Très tôt, Suncor a reconnu l'enjeu important que le changement climatique représente pour l'entreprise et ses partenaires. C'est pourquoi nous avons présenté un plan d'action en sept points en 1997. En suivant les orientations de ce plan, nous avons fait des progrès considérables dans la réduction de l'intensité carbonique globale de nos activités, soit la quantité de carbone émise par baril ou mètre cube de pétrole produit. Nous avons aussi fait des investissements considérables dans l'énergie renouvelable et la recherche de solutions potentielles à long terme afin de composer avec les hausses des émissions absolues de GES associées à la croissance industrielle.

Voici un aperçu de nos progrès en 2011 au regard de ce plan en sept points :

- 1. Gestion de nos propres émissions :** Amélioration continue de la fiabilité et de la productivité, particulièrement dans les activités reliées aux sables pétrolifères, et réductions supplémentaires de l'intensité des émissions (pour obtenir des précisions, consultez la section Performance de 2011 en matière de GES).
- 2. Développement des sources d'énergie renouvelables :** Suncor a ouvert deux nouveaux parcs éoliens en 2011 pour un total de six projets éoliens dans trois provinces. Nous avons également doublé la capacité de notre usine de production d'éthanol située près de Sarnia, en Ontario.
- 3. Investissements dans la recherche environnementale et économique :** Suncor continue de collaborer avec des organisations comme Integrated CO₂ Network (ICO₂N), Carbon Management Canada (CMC), CO₂ Capture Project (CCP) pour faire avancer des solutions potentielles en matière de changements climatiques, notamment le captage et le stockage du carbone (CSC).
- 4. Recours aux mécanismes de compensation nationaux et internationaux :** Les parcs éoliens de Suncor, gérés en coentreprise, continuent de générer des crédits compensatoires, et nous continuons de participer à plusieurs initiatives d'échange de droits d'émissions.
- 5. Collaboration en matière de développement de principes :** Suncor continue de consulter les gouvernements provinciaux, étatiques et fédéraux en matière d'énergie et de changement climatique (pour obtenir des précisions à ce sujet, consultez la section Participation en matière de politiques publiques ci-dessous).
- 6. Éducation du public et des employés :** Suncor a commandité une série d'ateliers de l'organisation Pollution Probe visant à mieux renseigner les gens en matière d'énergie et à promouvoir une approche fondée sur les systèmes pour mieux réfléchir à la question de l'énergie.
- 7. Mesurer et communiquer nos progrès :** Chaque année, Suncor rend compte de son bilan carbonique aux autorités provinciales, étatiques et fédérales. Nous continuons aussi à rendre compte de tous nos progrès en matière de gestion de nos émissions de GES à toutes les parties intéressées par l'intermédiaire de notre *Rapport annuel sur le développement durable* et du Carbon Disclosure Project.

Participation en matière de politiques publiques

À titre de première société d'énergie au Canada – et cinquième en Amérique du Nord –, Suncor est un participant et un intervenant engagé dans les discussions sur les politiques publiques en matière d'énergie et d'environnement.

Dans le cadre de ces discussions, Suncor cherche à conjuguer son rôle de fournisseur d'une énergie sûre et abordable pour la société à la nécessité de produire et d'utiliser cette énergie de façon durable tout en demeurant concurrentielle en tant qu'industrie et redevable en vertu de son obligation fiduciaire auprès de ses actionnaires. Nous nous efforçons d'être un partenaire responsable dans ce système en recherchant les occasions de promouvoir des discussions constructives sur la transformation de ce système et l'amélioration de son développement durable.

Suncor est convaincue que la technologie et l'innovation pourront atténuer les incidences environnementales de la production et de l'utilisation des combustibles fossiles et contribuer au développement de nouvelles sources d'énergie. Notre entreprise appuie également les initiatives et les politiques qui font la promotion de l'efficacité et de la conservation énergétiques, des leviers importants dans la réduction des gaz à effet de serre.

Suncor continue de plaider activement en faveur d'une stratégie nationale en matière d'énergie durable pour le Canada. En tant que nation, nous sommes d'avis que nous devons évaluer nos besoins énergétiques pour les 10, 20, voire les 50 années à venir et déterminer les diverses sources d'énergie potentielles et prouvées qui pourront combler ces besoins.

Les cibles et les objectifs de réduction des GES doivent faire partie intégrante de cette stratégie nationale – et il faudrait examiner de plus près comment l'énergie est produite et utilisée. Un rendement énergétique amélioré des véhicules, des normes de construction des bâtiments supérieures et le développement du transport en commun pourraient tous être des éléments clés. De cette façon, une bonne stratégie énergétique nationale pourrait également servir à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de changement climatique.

En 2011, Suncor a proposé cette discussion par l'intermédiaire de l'Institut canadien de politique énergétique et plusieurs autres forums. Cette démarche a permis aux ministres provinciaux de l'Énergie d'amorcer un dialogue à Kananaskis, en Alberta, au mois de juillet et a abouti à un engagement pour le développement de plusieurs idées à mettre de l'avant lors de la réunion des ministres de l'Énergie en 2012.

Suncor continue de participer à un processus de consultation auprès d'Environnement Canada concernant la réglementation en matière de changement climatique dans divers secteurs précis. Nous estimons que la fixation d'un prix sur le carbone par l'intermédiaire d'un fonds technologique est l'un des principaux mécanismes qui permettront à l'industrie de l'énergie du Canada de rester concurrentielle à long terme.

En 2011, Suncor a participé à une consultation publique qui a mené à l'approbation de la part du Québec d'une nouvelle réglementation sur un système de plafonnement et d'échange des droits d'émissions de GES. Nous avons également proposé des modifications et la révision de la norme de carburants à faible teneur en carbone (LCFS) en vigueur en Colombie-ritannique et en Californie.

S'attaquer au défi de la mobilité

L'un des secteurs produisant le plus d'émissions de GES dans le système énergétique est celui des transports. Au Canada, environ 29 pour cent des émissions de GES proviennent de ce secteur, dont un peu plus de la moitié du transport personnel. La réduction des émissions associées à ce secteur représente donc un élément essentiel de la stratégie nationale concernant le changement climatique et l'énergie. Il s'agit également du secteur le plus difficile à contrôler, car la mobilité est au cœur même de notre économie et de notre qualité de vie.

De véritables progrès seront réalisés uniquement si l'on s'attaque aux trois aspects suivants des émissions de GES : les propriétés des carburants, l'efficacité des véhicules et la totalité de la demande en transport.

En qualité de producteur d'énergie, Suncor peut s'attaquer directement à la question des propriétés des carburants, plus précisément à celle de l'intensité carbonique. De 20 à 25 pour cent des émissions sont produites durant l'extraction, la valorisation, le raffinage et le transport du carburant dans la totalité du cycle de vie lié au transport. Voilà pourquoi Suncor accorde une si grande importance à l'efficacité énergétique. Le mélange de biocarburants aux carburants de transport peut également contribuer à réduire l'intensité carbonique. Suncor appuie la production de biocarburants depuis 1992 et est actuellement l'un des plus importants producteurs au Canada.

Il n'en demeure pas moins qu'il faudra des technologies révolutionnaires pour opérer un changement radical dans la réduction des émissions de GES. Suncor continue de chercher des solutions possibles à la récupération *in situ*, à la génération de vapeur, à l'énergie géothermique et à la gazéification.

Le deuxième levier clé est l'amélioration de l'efficacité des carburants dans les véhicules. De 75 à 80 pour cent des émissions issues de la combustion de l'essence ou du diesel se produisent pendant la combustion du carburant dans le moteur des véhicules dans la totalité du cycle de vie lié au transport. S'appuyant sur les réglementations gouvernementales, les constructeurs automobiles continuent d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs moteurs. Parallèlement, Suncor continue d'investir dans l'amélioration de la qualité de ses carburants afin de contribuer à l'efficacité globale des moteurs.

Le troisième élément clé est la réduction de la distance totale que parcourent les véhicules. À cet égard, un bon système de transport en commun et des politiques d'urbanisme appropriées constituent des éléments clés. Suncor appuie QUEST, une organisation faisant la promotion d'une approche communautaire intégrée pour relever les défis énergétiques et environnementaux.

S'attaquer aux émissions liées au transport est peut-être le seul défi le plus important dans la filière énergétique pour les décennies à venir. Rares sont les autres secteurs où les choix personnels jouent un rôle aussi important. À titre de partenaire ayant à cœur notre avenir énergétique, Suncor appuie les initiatives d'enseignement en matière d'énergie et une approche fondée sur les systèmes dans le but d'améliorer la conception, la planification et le développement de nos futurs systèmes de transport.

Sur le Web : Pour obtenir des précisions sur tous les points abordés ci-dessus : Environnement/Changement climatique.



Performance de 2011 en matière de GES

Notre *Rapport sur le développement durable* fournit un compte rendu annuel des émissions de gaz à effet de serre (GES) de Suncor, à la fois de manière absolue et au chapitre de l'intensité. Ce dernier paramètre est calculé en fonction de la production annuelle nette totale et du volume d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂) émis.

Production

Comme nous l'avons indiqué dans notre rapport annuel 2011, la production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 546 000 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2011, contre 615 000 bep/j en 2010. Cette diminution s'explique principalement par la cession d'actifs non essentiels à l'international et dans le secteur du gaz naturel. La production du secteur Sables pétrolifères (à l'exclusion de Syncrude) a atteint le chiffre record de 304 700 barils par jour en moyenne en 2011.

Les données sur la production contenues dans le rapport annuel de Suncor ne concernent que les volumes d'amont et incluent la production issue des actifs non exploités. Cette méthode de calcul diffère de celle utilisée dans le *Rapport sur le développement durable* de Suncor, où les chiffres de

production ne comprennent que les installations exploitées, mais incluent également les volumes d'aval. Pour les besoins de ce dernier rapport, la production totale en 2011 s'est chiffrée à environ 49 millions de mètres cubes (300 millions de bep), contre 51 millions de mètres cubes (320 millions de bep) en 2010.

Veillez noter que la somme de la production aux installations de Suncor ne sera pas égale à la production nette déclarée pour la Société. Les transferts de produits à l'interne et entre les unités commerciales (le flux d'hydrocarbures qui traverse plus d'une installation de Suncor) sont retirés du total pour la Société et les unités commerciales afin de donner une production nette, et éviter le comptage double du flux d'hydrocarbures qui sera traité à l'interne. Les intensités des installations, sur une base individuelle, sont calculées en fonction de la production brute de l'installation; les intensités des unités commerciales sont calculées en fonction des totaux de la production brute moins les transferts au sein de l'unité; et l'intensité des émissions de GES pour l'ensemble de la Société est calculée selon la production nette de la Société et ne tient pas compte des transferts entre les unités commerciales.



En utilisant des protocoles GRI acceptés mondialement, l'intensité des émissions de GES totales déclarées par Suncor a légèrement diminué en 2011 par rapport à 2010.

Émissions absolues et intensité des émissions

Les émissions absolues d'équivalent CO₂ ont atteint 18,7 millions de tonnes pour l'ensemble de 2011, contre 19,3 millions de tonnes en 2010. Cela représente une diminution de 2,7 pour cent ou 520 000 tonnes, attribuable principalement à la cession d'actifs du groupe Exploration et production, à une performance et une fiabilité accrues du secteur Sables pétrolifères et à une diminution des émissions de certaines installations du secteur Raffinage et commercialisation. Ces facteurs ont contribué à compenser l'augmentation des émissions due à la mise en service des projets d'expansion Firebag 3 et de l'usine d'éthanol de St. Clair.

En utilisant des protocoles GRI acceptés mondialement, l'intensité des émissions de GES totales déclarées par Suncor a augmenté de 1,5 pour cent en 2011 par rapport à 2010. L'augmentation des intensités dans le secteur In Situ en raison de la mise en service de Firebag 3 a été partiellement compensée par une diminution dans les secteurs Sables pétrolifères et Activités terrestres – Amérique du Nord.

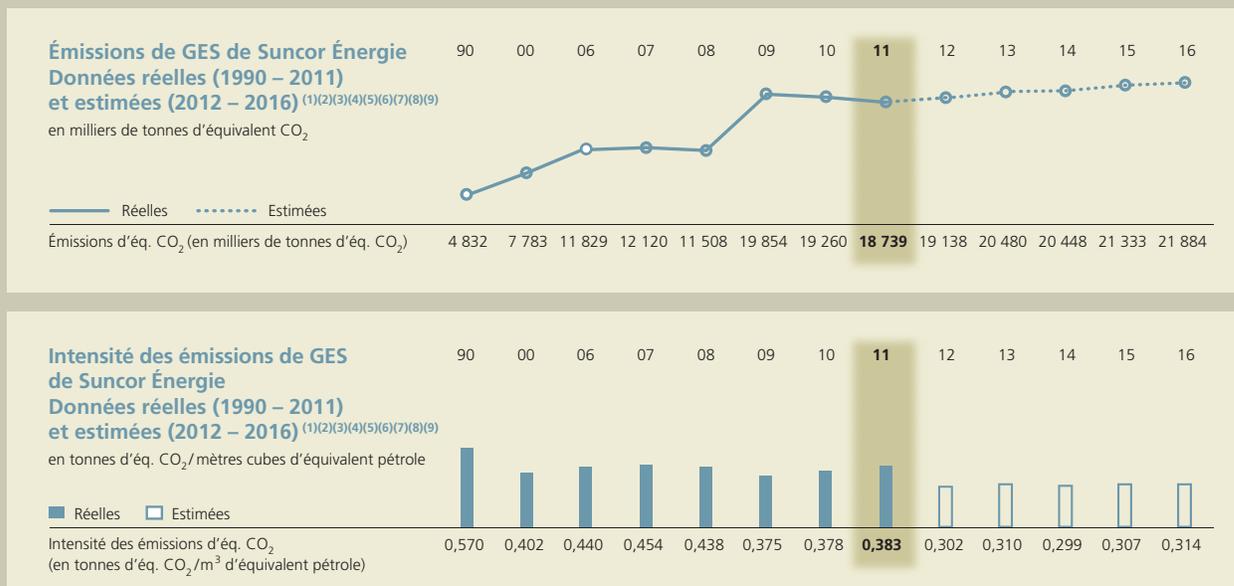
Sables pétrolifères

Les émissions absolues des activités d'exploitation des sables pétrolifères de Suncor ont diminué de trois pour cent en 2011, alors que l'intensité des émissions a diminué de 13 pour cent comparativement à 2010. Les baisses d'intensité ont été surtout attribuables à la fiabilité et à la productivité améliorées. En somme, une usine fiable et pleinement utilisée est beaucoup plus efficace sur le plan énergétique que des installations peu fiables et sous-utilisées.

In Situ

Les émissions absolues et l'intensité des émissions de nos installations de sables pétrolifères *in situ* ont augmenté de 26 pour cent et de 20 pour cent respectivement en 2011, en raison de la mise en service du projet d'expansion Firebag 3. La hausse des émissions absolues est due à l'injection de vapeur supplémentaire pour réchauffer les nouveaux gisements, où la production n'avait augmenté que de cinq pour cent à la fin de l'année.

(suite à la page 24)



- (1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions et l'intensité d'émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations.
- (2) Les données de 1990 à 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis.
- (3) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes.
- (4) Les données et estimations à partir de l'année 2007 comprennent l'usine d'éthanol de St. Clair.
- (5) Les données et estimations ont changé depuis le rapport de l'an dernier en raison de la modification de la méthodologie concernant les sables pétrolifères pour y inclure la biomasse, de la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données sur la détection et réparation des fuites (LDAR) et de la révision des facteurs d'émissions à la demande du ministère de l'Environnement de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement SGER du projet de loi 3 (Alberta).
- (6) Les données à partir de 2009 incluent les émissions totales pour l'année de l'ensemble des propriétés exploitées par Petro-Canada acquises lors de la fusion en 2009, même si la fusion n'a été conclue que le août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures. Pour certaines unités commerciales (UC), les données combinées de Suncor / Petro-Canada sont fournies pour certaines années antérieures à 2009 mais elles ne sont pas reflétées dans les données à l'échelle de Suncor.

- (7) La ligne maintien du statu quo (MSQ) qui figurait dans les graphiques des années passées a été supprimée, car elle n'est plus valable pour l'entreprise fusionnée. Il se pourrait qu'on ajoute une nouvelle ligne MSQ à l'avenir une fois que le nouveau niveau de référence aura été établi.
- (8) L'intensité des émissions à l'échelle de Suncor est calculée à partir la production nette, soit la somme de la production brute des installations, moins tous les transferts de produits à l'intérieur des unités commerciales ainsi que d'une unité commerciale à l'autre, pour éviter la double comptabilisation. La somme des intensités des unités commerciales n'est donc pas égale à l'intensité à l'échelle de Suncor.
- (9) Les données de 2010 déclarées en 2012 diffèrent des données de 2010 déclarées en 2011; les émissions provenant de l'hydrogène acheté ont été reclassées de portée 2 à portée 3 sur recommandation de notre vérificateur tiers externe.

Définitions :

Émissions de GES directes : Émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par la société déclarante.

Émissions de GES indirectes : Émissions qui sont la conséquence des activités de la société déclarante, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre société (p. ex., achat d'électricité, de vapeur ou d'hydrogène).

Émissions absolues (totales) : Émissions totales de GES (directes et indirectes) d'une installation ou d'une société déclarante.

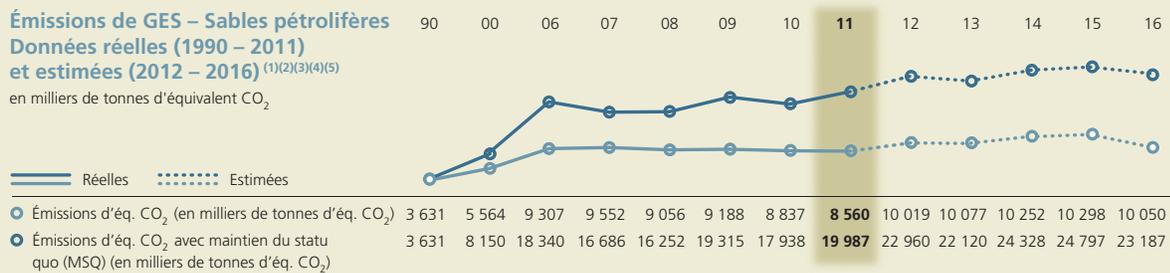
Intensité d'émission : Rapport exprimant les émissions de GES par unité d'activité physique ou de valeur économique (p. ex., dans le présent document, tonnes d'équivalent CO₂ émises par unité de volume brut traité en mètres cubes).



Suncor est fortement convaincue que la technologie et l'innovation pourront atténuer les incidences environnementales.

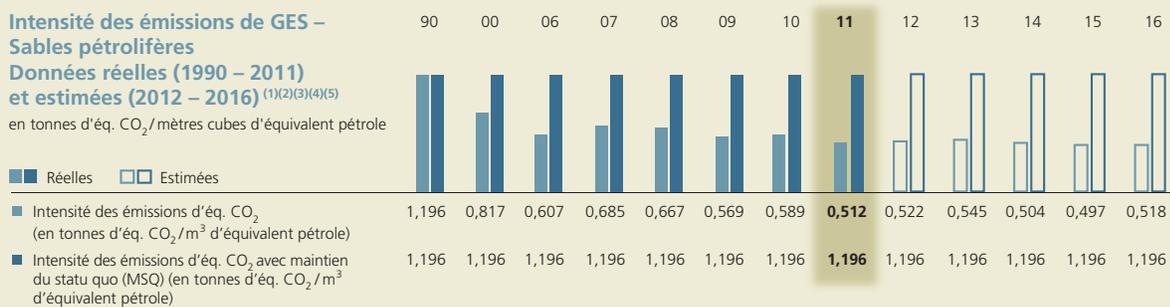
Émissions de GES – Sables pétroliers Données réelles (1990 – 2011) et estimées (2012 – 2016) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾

en milliers de tonnes d'équivalent CO₂



Intensité des émissions de GES – Sables pétroliers Données réelles (1990 – 2011) et estimées (2012 – 2016) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾

en tonnes d'éq. CO₂/mètres cubes d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions et l'intensité d'émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations.
 (2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes.
 (3) Les données et estimations ont changé depuis le rapport de l'an dernier en raison de la modification de la méthodologie concernant les sables pétroliers pour y inclure la biomasse, de la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données sur la détection et réparation des fuites (LDAR) et de la révision des facteurs d'émission à la demande du ministère de l'Environnement de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement SGER du projet de loi 3 (Alberta).

(4) Les données environnementales des Sables pétroliers pour la période de 2005 à 2008 incluent les activités *in situ* de Firebag, s'il y a lieu, ainsi que nos activités d'exploitation minière. À partir de 2009, le secteur In Situ (Firebag et MacKay River) a commencé à présenter des rapports en tant qu'unité commerciale distincte. Les données de 2009 et 2010 n'incluent que les activités d'exploitation minière, d'extraction, de valorisation et de cogénération de l'usine de base des Sables pétroliers. L'usine de cogénération de Poplar Creek est détenue et exploitée par un tiers mais fait partie du contrat d'exploitation et du permis d'émission de Suncor, par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération sont incluses dans le total des émissions directes.
 (5) Les volumes de GES à partir de 2009 ont été retraités en raison d'un changement dans l'affectation de l'usine à hydrogène et la méthodologie de déclaration des émissions de diesel.



En 1997, Suncor a présenté un plan d'action en sept points pour nous aider à réduire l'intensité carbonique globale de nos activités.

(suite de la page 22)

On prévoit une amélioration au cours des prochaines années, pour revenir aux niveaux d'intensité historiques. L'augmentation de l'intensité des émissions s'explique par la nécessité, durant les premiers mois d'exploitation d'une nouvelle usine *in situ*, d'injecter une quantité considérable de vapeur pour préparer le gisement, tout en limitant la production. Avec l'accroissement de la production, l'intensité des émissions devrait diminuer. Les émissions observées à MacKay River ont quelque peu augmenté en raison d'un changement de méthodologie de déclaration des émissions indirectes hors du site; les émissions directes ont légèrement diminué.

Les émissions absolues et l'intensité des émissions des installations Firebag 1 et Firebag 2 sont demeurées relativement stables en 2011.

Exploration et production

Les émissions de Terra Nova sont demeurées essentiellement stables en 2010, mais la production a diminué en raison de l'épuisement normal des gisements et de 27 jours d'interruption planifiée de l'exploitation aux fins de maintenance. Par conséquent, l'intensité des émissions par mètre cube

de pétrole a augmenté de 47 pour cent. Lorsque les gisements parviennent à maturité, la quantité totale de fluide produit demeure à peu près stable, mais la proportion d'eau augmente; ainsi, la production de pétrole diminue, mais l'équipement nécessaire pour déplacer le fluide est sollicité de la même manière, en raison de l'excédent d'eau.

Les émissions du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord ont chuté principalement en raison de la vente d'éléments d'actif plus anciens et de la performance accrue de l'usine à gaz Hanlan Robb. Les émissions absolues ont diminué de 39 pour cent et l'intensité s'est améliorée de 21 pour cent comparativement à l'année précédente.

Raffinage et commercialisation

Les émissions de nos installations de Raffinage et commercialisation en 2011 ont diminué de 2,8 pour cent comparativement à 2010, tandis que l'intensité des émissions a diminué de moins de trois pour cent.

Sur le Web : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la performance de Suncor en matière de GES, consultez notre rapport en ligne : Environnement/ Changement climatique.



Les changements climatiques à la croisée des chemins

Lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Durban à la fin 2009, des progrès surprenants ont été réalisés vers la conclusion d'un traité international qui succédera au Protocole de Kyoto. Tandis que seuls 37 pays avaient accepté de se conformer à des objectifs contraignants dans le cadre de Kyoto, dans le cadre de l'entente de Durban les 194 pays se sont engagés officiellement à adopter une approche ascendante selon laquelle chaque pays peut établir ses propres politiques afin d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Beaucoup de négociations seront nécessaires d'ici 2015 pour mettre en place un nouveau traité légalement contraignant d'ici 2020. La participation des grandes économies, condition essentielle à la participation des États-Unis, n'est pas encore assurée. La Chine et l'Inde s'inquiètent de l'impact des objectifs de réduction des émissions sur la croissance économique. L'exécution de stratégies en matière de changements climatiques qui soient équitables autant pour les pays développés que pour les pays en développement constitue toujours un défi de taille.

Quel chemin doit-on emprunter à présent? La frustration devant l'échec de Kyoto est attribuable en grande partie à la supposition que les changements climatiques sont un problème purement environnemental. Il est donc temps de changer de perspective.

Les changements climatiques relèvent en grande partie d'un problème énergétique : la solution passe donc entre autres par une transformation du système énergétique – la façon dont nous produisons, utilisons et distribuons l'énergie. Une telle transition est compliquée, en raison de ce qui a souvent été décrit à Suncor comme « le dilemme énergétique » : alors que la demande mondiale en énergie augmente, on constate une diminution de plus en plus marquée des stocks de pétrole brut classique. Ainsi, comment pouvons-nous produire et utiliser l'énergie nécessaire à l'économie de façon responsable, tout en atténuant les problèmes environnementaux, notamment les changements climatiques?

Pour résoudre le dilemme énergétique, il faut commencer par analyser le système dans son ensemble et faire les choix difficiles, mais importants, qui s'imposent. Par exemple, il ne s'agit pas d'affirmer simplement qu'il faut se débarrasser du charbon en faveur de l'énergie éolienne. Il faut évaluer les compromis que cela exigerait et l'impact sur les utilisateurs finaux, c'est-à-dire nous tous. En fin de compte, il est essentiel que nos villes soient fonctionnelles et que la lumière jaillisse lorsque nous actionnons l'interrupteur.

Suncor étant la plus importante entreprise énergétique intégrée au Canada, nous reconnaissons notre part de responsabilité en matière de changements climatiques, mais croyons également fermement que nous pouvons faire partie de la solution. Nous constatons le rôle positif de l'industrie des sables pétrolifères, qui fournit de l'énergie essentielle, stimule la croissance économique et engendre des retombées sociales dans le monde actuel, tout en générant les revenus d'investissement et fiscaux nécessaires au développement de nouvelles sources d'énergie et de technologies environnementales progressives pour le monde de demain.

Une entreprise comme Suncor ne représente toutefois qu'une dimension du système énergétique. Un consensus social beaucoup plus large sera nécessaire pour transformer le système et agir de façon significative sur les changements climatiques.

Nous devons également mettre l'accent sur l'innovation, qui est au cœur du processus proposé à Durban – chaque nation tirant profit de ses atouts énergétiques pour préserver son avantage concurrentiel, tout en comblant ses lacunes sur le plan social et environnemental. En agissant sur plusieurs fronts à la fois, nous avons l'occasion de réaliser les progrès qui comptent vraiment.

« Nous devons cesser de voir les changements climatiques comme un enjeu purement environnemental; il s'agit plutôt de transformer le système énergétique qui nous relie tous. Les défis sont complexes, mais il est heureusement possible de faire des progrès. »

Fiona Jones

Directrice divisionnaire, Principe et stratégie en matière de changement climatique, à Suncor

Performance sociale

Suncor s'efforce d'être une entreprise socialement responsable. Pour nous, cela signifie fournir un milieu de travail sûr, respecter les droits de la personne, investir dans des collectivités fortes et travailler de façon constructive avec nos voisins autochtones.



Prévention

À Suncor, la prévention arrive toujours en tête de liste des priorités absolues et le leadership en prévention constitue l'une de ses six valeurs de base. Nous croyons que tous les incidents en milieu de travail peuvent être évités et que la sécurité est une priorité, même pour les tâches urgentes ou routinières. Suncor cherche à prévenir tous les incidents en milieu de travail, comme l'indique le titre de son programme de prévention, « Objectif Zéro ».

La Société continue de réaliser des progrès dans l'atteinte de ses objectifs en matière de sécurité. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail parmi les employés et les entrepreneurs est passée de 0,11 en 2010 à 0,06 en 2011, ce qui représente une amélioration de 45 pour cent. La fréquence des blessures consignées a elle aussi diminué, passant de 0,85 en 2010 à 0,73 en 2011, soit une amélioration de 14 pour cent. Toutefois, le décès d'un employé de FT Services aux installations *in situ* de Firebag de Suncor en août 2011 nous rappelle que nous avons encore beaucoup à faire pour réaliser notre « Objectif Zéro ».

En 2011, nous avons atteint un point culminant dans la mise en œuvre du programme exhaustif de sécurité opérationnelle de Suncor, qui s'inscrit dans la stratégie d'excellence opérationnelle à l'échelle de la Société. La sécurité opérationnelle vise à prévenir les incidents pouvant entraîner un nombre important de décès et de blessures, ainsi que causer des dommages à l'environnement, à la santé et aux biens. D'ici la fin de 2013, des plans d'action fondés sur une série de normes de sécurité cohérentes auront été mis en œuvre dans les principales installations de Suncor afin d'améliorer le rendement. Alors que ce programme de quatre ans tire à sa fin, nous cherchons désormais à maintenir l'amélioration de la prévention à long terme.

Nos parties intéressées

L'année 2011 a représenté une étape cruciale à Suncor en ce qui concerne la mise à contribution des parties intéressées et nos interactions avec celles-ci. Elle a en effet marqué la fin d'une série de révisions des principes et des stratégies amorcées à la suite de la fusion de Suncor et de Petro-Canada en 2009. En 2011, nous avons commencé à instaurer de nouveaux principes sur les relations avec les groupes d'intérêt et les relations avec les Autochtones. En outre, nous avons élaboré et adopté une nouvelle stratégie d'investissement dans la collectivité et un nouveau principe sur les droits de la personne. Cette démarche s'inscrivait dans les efforts concertés visant à faire en sorte que, partout où la Société est présente, ses pratiques en matière de relations avec les parties intéressées, de relations communautaires et de droits de la personne s'appuient sur des valeurs cohérentes, en plus de se compléter et de se renforcer les unes les autres.

Investissement dans la collectivité

Au terme de nombreuses réflexions, recherches et consultations, Suncor et la Fondation Suncor Énergie ont mis en place une nouvelle approche audacieuse d'investissement dans les collectivités en 2011. Cette stratégie vise principalement à orienter les investissements de façon à aider les collectivités situées à proximité des zones d'activité de Suncor à grandir, à prospérer et à se développer de manière durable.

Depuis 1998, Suncor Énergie et l'organisation caritative de la Société, la Fondation Suncor Énergie, ont versé plus de 130 millions de dollars aux collectivités. La fusion de Suncor et de Petro-Canada en 2009 a cependant fourni à la Société une occasion unique de revoir sa stratégie d'investissement dans la collectivité et de se pencher sur la manière de collaborer avec les collectivités et les partenaires clés afin de produire les résultats les plus positifs qui soient à long terme.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'investissement dans la collectivité, Suncor définit les collectivités durables comme des endroits où la qualité de vie élevée attire et retient les gens, où les ressources naturelles propres sont abondantes et où les possibilités économiques sont nombreuses.

En misant sur les forces de Suncor en tant que société énergétique intégrée, nous croyons pouvoir agir efficacement comme partenaire pour soutenir les collectivités durables. C'est pourquoi Suncor orientera désormais ses investissements dans cinq secteurs clés afin d'appuyer les initiatives intégrées qui :

- renforcent les collectivités grâce à la **formation de leaders communautaires**;
- favorisent le **renforcement des compétences et des connaissances** de la main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain;
- alimentent la créativité grâce à la **stimulation de l'innovation**;
- mettent à profit les capacités des employés et des bénévoles dans le cadre de la **mobilisation des citoyens** au profit de l'action communautaire;
- engendrent de la part des employés et des collectivités une véritable **contribution à l'avenir énergétique commun**.

La collaboration est au cœur de notre nouvelle approche. En travaillant de concert avec les collectivités, nous pourrions tirer profit des possibilités ensemble en recherchant des solutions à long terme qui ont des répercussions positives sur les collectivités, les générations à venir et notre Société. Par ailleurs, nous veillerons ainsi à demeurer au fait des intérêts de chacun, des difficultés auxquelles ils font face, de leurs besoins et de leurs préoccupations.

Nous prévoyons que le changement d'orientation complet de nos investissements dans la collectivité pourrait nécessiter une période de cinq ans. Nous honorerons tous les engagements que nous avons pris auprès d'organismes de bienfaisance et de groupes sans but lucratif. Toutefois, nous évaluerons les demandes de renouvellement du financement et les nouvelles demandes de financement pour déterminer si elles cadrent avec les cinq secteurs prioritaires décrits ci-dessus.

D'ici la fin de 2013, toutes les installations majeures de Suncor auront mis en place des plans d'action pour améliorer le rendement fondés sur une série de normes cohérentes en matière de sécurité opérationnelle.

Relations avec les Autochtones

Bon nombre des installations de Suncor sont situées sur des terres traditionnelles des peuples autochtones ou à proximité. En tant que société de développement énergétique responsable, Suncor tient compte des problèmes et des préoccupations des Autochtones à l'égard des effets positifs et négatifs du développement énergétique sur les collectivités ainsi que sur l'utilisation actuelle des terres et des ressources. Nous tenons à collaborer étroitement avec les communautés autochtones afin de forger et d'entretenir des relations efficaces et mutuellement bénéfiques à long terme.

En 2011, Suncor a commencé à mettre en œuvre sa politique révisée sur les relations avec les Autochtones qui repose sur les principes suivants : respect des droits juridiques et constitutionnels des Autochtones ainsi que de leur passé, de leurs coutumes, de leurs croyances et de leurs traditions; communication et consultation en temps opportun; partage des retombées économiques et sociales du développement énergétique; solide engagement envers la responsabilité environnementale.

Depuis 1992, Suncor a acheté des biens et des services évalués à plus de 1,9 milliard de dollars à des entreprises autochtones dans la région de Wood Buffalo. Nous sommes toutefois conscients que l'appui au développement économique des communautés autochtones va au-delà de l'achat de biens et de services. C'est pourquoi, en décembre 2011, nous avons élaboré une nouvelle Stratégie de collaboration économique avec les Autochtones axée sur quatre objectifs clés : intensifier les activités d'approvisionnement et les activités commerciales

avec les entreprises autochtones établies, compétentes et concurrentielles; devenir un chef de file du développement des capacités des nouvelles entreprises autochtones; investir les ressources de Suncor pour favoriser le développement économique des communautés autochtones; et créer des alliances stratégiques avec des organisations externes.

Droits de la personne

En 2011, Suncor a adopté un nouveau principe sur les droits de la personne, qu'elle a commencé à mettre en œuvre dans toutes ses installations. Ce principe souligne le fait que Suncor doit respecter les droits de la personne et faire en sorte de ne pas se rendre complice de violations dans ce domaine. Notre responsabilité quant au respect des droits de la personne s'applique à l'ensemble de nos activités et de nos relations avec les autres.

En 2011, nous avons pris part à un projet pilote du Pacte mondial des Nations Unies qui nous a aidés à repérer et à éliminer les lacunes dans nos principes et nos procédures liés aux relations avec les parties intéressées et aux investissements dans la collectivité, en particulier en ce qui concerne nos activités dans les régions fortement menacées ou touchées par un conflit. Nous nous sommes appuyés sur les recommandations formulées à la suite du projet pilote pour rédiger notre principe sur les droits de la personne. De plus, nous appliquons ces recommandations à mesure que nous améliorons et normalisons nos pratiques en matière de responsabilité sociale dans les endroits où la situation politique est délicate.

Nous nous sommes engagés à travailler en étroite collaboration avec les Autochtones et les collectivités.





Bâtir une culture et un milieu de travail où les employés sont fiers de leurs réussites est une importante partie de notre parcours.

En février 2011, nous avons interrompu nos activités pétrolières en Libye et évacué tout notre personnel affecté à l'étranger en raison de l'intensification du conflit faisant rage dans ce pays. Nous avons entrepris un retour graduel dans le pays au cours du quatrième trimestre, après le changement de régime politique et la levée des sanctions.

Durant la majeure partie de 2011, alors que le conflit s'envenimait en Syrie, nous avons mis en place un certain nombre de protocoles de sécurité tout en continuant d'accorder une grande importance à notre responsabilité sociale d'entreprise. Nous avons fini par interrompre nos activités gazières et pétrolières en Syrie afin de nous conformer aux sanctions annoncées en décembre.

Nous continuerons de surveiller de près la situation dans ces deux pays. La sécurité de nos employés qui s'y trouvent demeure notre priorité absolue. Nous avons toujours soutenu que nous exercerions nos activités dans ces deux pays uniquement si nous pouvons le faire en toute sécurité, de façon responsable et conformément au droit international.

Nos employés

Nos effectifs, comptant plus de 13 000 employés, jouent un rôle important dans le parcours qui nous a vus devenir la société énergétique intégrée du Canada axée sur l'excellence opérationnelle et la croissance, avec les actifs, le personnel et la capacité financière pour être concurrentielle à l'échelle mondiale.

Bâtir une culture et un milieu de travail où les employés sont fiers de leurs réussites est une importante partie de notre parcours; nos employés continuent de jouer un rôle central en incarnant les valeurs et les comportements dont nous avons besoin pour réaliser les objectifs commerciaux de Suncor et nous assurer que nous continuons d'être une entreprise où il fait bon travailler.

Sur le Web : François Langlois, vice-président principal, Exploration et production, parle des défis liés à l'exploitation dans les pays qui présentent un risque élevé : Société/Responsabilité sociale/Activités à l'étranger. Aussi, de plus amples renseignements sur les nouveaux principes et les nouvelles stratégies de Suncor : Relations avec les groupes d'intérêt, Relations avec les Autochtones, Investissements dans la collectivité et Droits de la personne.



Performance économique

Un secteur de l'énergie prospère et dynamique agit comme un moteur pour l'économie dans son ensemble, créant des emplois bien rémunérés, favorisant la croissance économique et procurant aux gouvernements et aux fournisseurs des revenus essentiels. Le succès de Suncor sur le plan économique lui permet également d'investir considérablement dans des activités liées à l'énergie renouvelable et dans de nouvelles technologies permettant d'améliorer la performance environnementale.



En 2011, la pleine valeur du modèle d'affaires intégré de Suncor a été démontrée. La capacité de la Société à valoriser le bitume et à raffiner le pétrole brut à l'interne lui a permis de maximiser la marge sur les barils de pétrole qu'elle produit, contribuant ainsi à l'atteinte de records au chapitre du résultat opérationnel annuel et des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Au cours des deux dernières années, la dette nette de Suncor a diminué de près de moitié, se chiffrant à près de 7 milliards de dollars. Grâce à ce bilan consolidé, Suncor sera dorénavant en mesure de financer les activités opérationnelles de base et la croissance du capital principalement au moyen de revenus générés à l'interne.

Suncor a continué d'investir dans son portefeuille de sources d'énergie renouvelable en 2011, ajoutant deux nouveaux projets éoliens et doublant la capacité de son usine de production d'éthanol. D'ici la fin de 2012, nous prévoyons que nos investissements existants et planifiés dans le secteur de l'énergie renouvelable atteindront environ 750 millions de dollars. À ce moment-là, nous prévoyons avoir dépensé plus de 1 milliard de dollars sur deux ans pour mettre en place de nouvelles technologies afin d'accélérer la remise en état des bassins de résidus d'exploitation des sables pétrolifères.

L'année 2011 a également été la première année complète du plan de croissance sur 10 ans de Suncor visant à augmenter la production totale afin d'atteindre plus de un million de barils équivalent pétrole par jour d'ici 2020. Qui plus est, nous prévoyons qu'environ quatre barils sur cinq proviendront des sables pétrolifères.

En partageant et en échelonnant les investissements sur certains projets majeurs avec des coentreprises, ainsi qu'en divisant les projets autonomes en phases gérables, nous préparons le terrain pour une période de croissance disciplinée à faible risque. Au fil de sa croissance, Suncor gardera le cap sur la production énergétique sécuritaire, fiable et respectueuse de l'environnement qui offre de la valeur à ses actionnaires.

Voici un aperçu de la performance de Suncor en tant que société et de la contribution de ses activités à l'économie en 2011 :

Performance de la Société

- La production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 546 000 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2011, contre 615 000 bep/j en 2010. Cette diminution s'explique principalement par la cession d'actifs non essentiels du secteur du gaz naturel dans l'Ouest du Canada et les Rocheuses américaines, d'actifs non essentiels de la mer du Nord et d'actifs à Trinité-et-Tobago. La production du secteur Sables pétrolifères (à l'exclusion de Syncrude) a atteint le chiffre record de 304 700 barils par jour en moyenne en 2011, ce qui témoigne de la fiabilité accrue et de l'amélioration de la charge d'alimentation en bitume des activités minières et *in situ*. Les résultats de production comprennent les retombées des plus importants travaux de maintenance de l'histoire de la Société, qui ont été exécutés de façon sécuritaire et conformément à l'échéancier.

- Suncor a inscrit un résultat net de 4,304 milliards de dollars en 2011, contre 3,829 milliards en 2010. Le résultat opérationnel s'est chiffré à 5,674 milliards de dollars, contre 2,634 milliards en 2010, tandis que les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont atteint 9,746 milliards de dollars, contre 6,656 milliards en 2010. Ces chiffres records s'expliquent principalement par les prix plus élevés obtenus en amont et les marges de raffinage accrues en aval, ainsi que par l'augmentation de la production du secteur Sables pétrolifères.
- L'action ordinaire de Suncor a clôturé à 29,38 \$ à la Bourse de Toronto le 31 décembre 2011. Nous continuons de mettre l'accent sur la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Contribution à l'économie

- En 2011, les redevances versées par Suncor totalisaient 2,271 milliards de dollars, dont 799 millions de dollars au titre des redevances sur les sables pétrolifères payables au gouvernement de l'Alberta. En outre, Suncor a payé environ 900 millions de dollars en impôts sur le revenu à des gouvernements au Canada et à l'étranger.
- Les dépenses en immobilisations en 2011 ont totalisé 6,9 milliards de dollars, contre 6,0 milliards en 2010.
- Suncor a dépensé 10,9 milliards de dollars* en biens et services en 2011. Un examen des dépenses de notre chaîne d'approvisionnement montre que nous avons fait affaire avec plus de 11 000 fournisseurs canadiens, établis dans chacune des 10 provinces ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Les États-Unis viennent au deuxième rang pour le nombre de fournisseurs (plus de 2 000), mais nous avons aussi fait des achats auprès de fournisseurs de 43 autres pays. Les biens et services acquis sont des plus variés et comprennent : matériel lourd, forage, construction, ingénierie, services environnementaux, camionnage, produits chimiques, acier, matériel électrique, restauration, canalisations et pneus.
- Dans la mesure du possible, Suncor préfère faire appel à des fournisseurs locaux. En 2011, nous avons consacré 290 millions de dollars à l'achat de biens et services auprès d'entreprises autochtones de la région de Wood Buffalo, où sont situées nos installations d'exploitation des sables pétrolifères. Depuis 1992, Suncor a dépensé plus de 1,9 milliard de dollars en biens et services achetés à des entreprises autochtones.

* Excluant les dépenses en biens et services engagées en Libye et en Syrie.

L'année 2011 a été la première année complète du plan de croissance sur 10 ans de Suncor visant à augmenter la production totale afin d'atteindre plus de un million de barils équivalent pétrole par jour d'ici 2020.



À titre de plus importante société énergétique du Canada, Suncor a un rôle important à jouer pour faire avancer les discussions sur l'énergie.

Regard vers l'avenir

Suncor a entamé 2012 avec un plan prévoyant une croissance disciplinée, mais importante.

En novembre 2011, le Conseil d'administration de Suncor a approuvé un plan de dépenses en immobilisations de 7,5 milliards de dollars pour 2012. De ce montant, environ 3,6 milliards doivent être affectés à des projets de croissance. Tandis qu'environ 60 pour cent des fonds consacrés à la croissance en 2012 sont affectés aux ressources essentielles de sables pétrolifères de la Société, plus de 1,1 milliard de dollars servent à financer des projets de croissance du groupe Exploration et production. Plus de la moitié de cette somme doit servir à poursuivre de nouveaux projets comme Golden Eagle, dans le secteur britannique de la mer du Nord, et Hebron, sur la côte Est du Canada, ainsi que des activités d'exploration et de délimitation en Norvège.

La Société prévoit également poursuivre l'expansion de son portefeuille de sources d'énergie renouvelable.

Connaissez-vous Flash sur les Sables pétrolifères?

Les parties intéressées nous ont dit qu'elles désiraient en apprendre davantage sur les sables pétrolifères et la performance de l'industrie, surtout en raison des préoccupations du public et de l'attention des médias.

À titre d'entreprise affichant la plus importante production de pétrole tiré des sables pétrolifères, nous savons que nous devons communiquer davantage d'information et de faits sur le secteur et sur nos activités. C'est pourquoi nous sommes heureux de publier *Flash sur les Sables pétrolifères (FSP)*, une série de questions et de réponses qui favorise un dialogue constructif sur le secteur des sables pétrolifères.

Chaque bulletin aborde un sujet d'actualité et fournit souvent des références et des liens à des commentaires tant positifs que négatifs de tiers. Sur un ton de conversation, *Flash sur les Sables pétrolifères* vise à favoriser les échanges constructifs et équilibrés sur Suncor et l'industrie.

Flash sur les Sables pétrolifères a été lancé sous forme de bulletin électronique auquel les gens intéressés par notre Société, les sables pétrolifères et les enjeux énergétiques pouvaient s'inscrire. Plus récemment, il a pris la forme d'un blogue qui a augmenté son lectorat et offert un nouveau forum où les gens peuvent prendre part à des conversations fructueuses.

Vous pouvez accéder au bulletin FSP de deux façons :

1. Visitez le blogue à <http://fsp.suncor.com>
2. Inscrivez-vous au bulletin électronique à <http://fsp.suncor.com>

Sur le Web : Pour des précisions sur la performance économique de Suncor : Économie/Performance économique.



Notes juridiques

Énoncés prospectifs – Ce rapport contient des énoncés prospectifs et d'autres informations fondés sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de la Société, qui s'appuient sur les renseignements disponibles au moment où les énoncés sont fournis et qui tiennent compte de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques, y compris les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevance applicables et les lois fiscales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en capital budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités réglementaires et des tiers. De plus, tous les autres énoncés qui expriment des attentes ou des projections d'avenir, y compris les énoncés à propos de notre stratégie de croissance, des dépenses prévues et futures ou décisions d'investissements, du prix des marchandises, de coûts, des échéanciers, de nos volumes de production, de nos résultats financiers et d'exploitation, d'activités de financement et d'investissement en immobilisations futures, ainsi que de l'incidence prévue d'engagements futurs sont des énoncés prospectifs.

Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « planifier », « prévoir », « envisager », « croire », « projeter », « indication », « condition », « se concentrer sur », « vision », « but », « perspective », « proposition », « cible », « objectif », « continuation » ainsi qu'à d'autres expressions analogues. Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport comprennent des références à l'objectif de Suncor d'être la plus importante société énergétique intégrée du Canada; aux objectifs environnementaux de Suncor d'ici 2015 (par rapport aux données de 2007) incluant l'amélioration de l'efficacité énergétique de 10 pour cent, la réduction absolue de la consommation d'eau douce de 12 pour cent et des émissions atmosphériques de 10 pour cent, et l'accroissement de la remise en état de surfaces de terrain perturbées de 100 pour cent, à la nouvelle approche de gestion des résidus TRO_{OC} de Suncor, qui devrait entre autres accélérer considérablement la remise en état des bassins de résidus et des terrains exploités et réduire la nécessité d'aménager des bassins de résidus à l'avenir; aux objectifs environnementaux et sociaux de Suncor pour 2012-2013; au plan de Suncor de commencer à exploiter une nouvelle installation de traitement des eaux usées de 150 millions de dollars qui lui permettra de réutiliser les eaux usées de son usine de valorisation pour ses activités ou de les retourner à l'environnement d'ici 2013 (Suncor s'attend alors à avoir réduit son prélèvement d'eau de la rivière d'environ 75 pour cent par rapport à 2007); à la prévision que nous aurons dépensé plus d'un milliard de dollars dans la mise en œuvre de notre nouveau processus TRO_{OC} entre 2010 et la fin de 2012; aux plans qui seront entrepris par des organisations auxquelles participe Suncor, notamment COSIA et OSLI; aux émissions de GES et aux intensités futures anticipées; aux investissements prévus dans le développement de l'énergie éolienne qui devraient représenter au total 750 millions de dollars d'ici la fin de 2012; à notre plan de croissance décennal annoncé en 2010, qui devrait accroître notre production totale à plus d'un million de barils équivalent pétrole par jour d'ici 2020; et aux plans de dépenses en immobilisations de 7,5 milliards de dollars de Suncor pour 2012, dont environ 3,6 milliards devraient être affectés aux projets de croissance, et au plan prévoyant que 60 pour cent des fonds de croissance en 2012 seront axés sur la base de ressources des sables pétroliers de la Société, en affectant plus de 1,1 milliard de dollars aux projets de croissance du secteur Exploration et production.

Les énoncés et les renseignements prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques et incertitudes, dont certains sont similaires à ceux des autres entreprises pétrolières et gazières et d'autres qui sont propres à Suncor. Nos résultats réels peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance induite. Un certain nombre de facteurs peuvent avoir une incidence sur les résultats financiers et d'exploitation de Suncor.

Les risques, incertitudes et autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et d'exploitation de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres, : les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales; le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et réglementaires; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de taux d'imposition ou les modifications apportées aux frais et aux redevances et les modifications aux règlements dans le domaine de l'environnement et dans d'autres domaines; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations à l'égard de la Société; d'événements imprévus, tels que des incendies, des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'atteinte à la sécurité des systèmes informatiques de Suncor par des pirates informatiques ou des cyberterroristes, et la non disponibilité ou le défaut de tels systèmes de fonctionner comme prévu suite à de telles atteintes; la capacité de découvrir et de mettre en valeur de façon soutenue et concurrentielle des réserves pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de gestion des risques de la Société menées à l'aide de dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun et à obtenir toute approbation requise auprès des autorités de réglementation ou de tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor et habituel dans les transactions de cette nature; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous ces facteurs importants ne sont pas exhaustifs.

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (rapport de gestion) de Suncor, la notice annuelle de Suncor et le formulaire 40-F pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2011, qui sont déposés auprès de la Commission canadienne des valeurs mobilières au www.sedar.com et de la United States Securities and Exchange Commission au www.sec.gov, décrivent plus en détail les risques et autres hypothèses se rapportant aux énoncés et renseignements prospectifs. Les lecteurs sont également invités à prendre connaissance des facteurs de risques et des hypothèses décrits dans d'autres documents que Suncor dépose de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents auprès de la Société.

Mesures financières hors PCGR – Certaines mesures financières dont il est question aux présentes, notamment les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et le bénéfice d'exploitation, ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR). Aucune des mesures financières hors PCGR n'a de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR. Nous avons inclus ces mesures financières hors PCGR parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, l'endettement et la liquidité, et que les investisseurs peuvent donc les juger utiles. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et le bénéfice d'exploitation pour 2011 sont définis et font l'objet d'un rapprochement à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR » du rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Remise en état – À Suncor, la remise en état est un processus minutieusement contrôlé comportant deux volets distincts : i) la transformation de la surface, incluant les bassins de résidus, en terrains fermes pouvant accepter la végétation, la faune et la restauration du couvert végétal, notamment un modelé et une mise en place des sols; et ii) la végétalisation de façon que les paysages rétablis puissent accepter la végétation et la faune sous la forme d'écosystèmes viables. Lorsque Suncor déclare qu'elle a remis des terrains en état ou qu'elle prévoit le faire, cela signifie que le terrain remis en état est conforme aux deux volets décrits ci-dessus ou qu'il le sera.

BEP – Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) sur la base d'un baril pour six mille pieds cubes. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits.

Suncor est fière de sa collaboration avec les organisations suivantes :



En 2007, Suncor est devenue la première société énergétique canadienne à rejoindre Ceres, une coalition formée d'investisseurs, de groupes environnementaux et d'autres groupes d'intérêt public qui collabore avec les entreprises afin de relever les défis du développement durable.



Suncor est membre de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (CAPP). L'initiative de gestion de la CAPP est un engagement envers le développement durable des ressources et l'amélioration continue à laquelle se rallient tous les membres de la CAPP.



Le Dow Jones Sustainability Index adopte une approche première de classe regroupant les leaders de chaque industrie en matière de développement durable. Suncor figure à l'indice depuis son lancement en 1999.



CARBON DISCLOSURE PROJECT



Suncor s'efforce de générer une croissance économique, de réduire les impacts sur l'environnement et d'assurer le bien-être de la collectivité.

1,9 milliard \$
en biens et services
achetés auprès
d'entreprises autochtones

50 % de réduction
du volume d'eau prélevé
par Suncor dans la rivière
Athabasca depuis 2004*

130 millions \$
investis dans les collectivités
par Suncor et la Fondation
Suncor Énergie depuis 1998

Dites-nous ce que vous en pensez

Si vous avez des commentaires ou des questions à propos de ce rapport, communiquez avec :

Suncor Énergie Inc.
150 – 6th Avenue S.W.
Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3
Tél. : 1 866 786 2671
Courriel : info@suncor.com
www.suncor.com

